Fribourg, Suisse — 41me année. — N° 242. Le numéro 5 centimes Samedi 21 octobre 1911

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
[Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse.	Fr. 1 50	4 —	6 50	12 —
Etranger	» 2 20	7 —	13 —	25 —

On peut s'abonner à chaque bureau de poste
Les abonnements partent
du 1er et du 15 de chaque mois

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
AGENCE DE PUBLICITÉ
HAASENSTEIN & VOGLER
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne ou son espace
La Suisse. . . .	20 »	
L'Etranger . . .	25 »	
Réclames. . . .	50 »	

Nouvelles du jour

De Pékin, on annonce des victoires des troupes impériales à Han-Kéou; les rebelles seraient affolés et prêts à se rendre. Mais des dépêches anglaises relatent que les insurgés s'attribuent des succès et que le bruit court de la prochaine défection générale des troupes gouvernementales du Ho-Nan.

Un des officiers chinois qui sont actuellement en mission à Berlin a déclaré à un rédacteur de la *Gazette de Voss* que la révolution n'a pas surpris les Chinois résidant en Europe. Tout Chinois intelligent n'a plus maintenant qu'une idée : transformer son pays en un Etat moderne et civilisé. Le gouvernement actuel étant incapable d'opérer une pareille transformation, la révolution fut préparée de *longue main et en silence*. Cependant, elle n'aurait peut-être pas encore éclaté, si deux faits ne s'étaient pas produits. D'abord, on a appris que le Régent avait l'intention de faire occuper par des Mandchous tous les postes les plus importants, et cela aurait rendu beaucoup plus difficile l'œuvre des révolutionnaires. En outre, la nomination du prince Tchiog en qualité de président du conseil, laquelle est contraire à la constitution, a provoqué un vif mécontentement. Toutes les protestations ayant été vaines, la révolution éclata, un peu plus tôt qu'elle n'était prévue.

Il ne faut pas comparer, a ajouté l'officier chinois, cette révolution avec le soulèvement des Boxeurs; ce dernier était une manœuvre du gouvernement, sous la conduite des princes Tchung et Touan, tandis que la révolution actuelle est un soulèvement du peuple contre le gouvernement. En Chine, l'opposition entre le peuple et le gouvernement *est plus grande que partout* ailleurs.

Au sujet de l'avenir politique de la Chine, tous les Jeunes-Chinois sont *d'accord : la Chine sera une république* sous la présidence de Sun-Yat-Sen.

***

A Constantinople, le gouvernement fait répandre le bruit que la Turquie est sur le point de conclure des ententes dont le premier résultat sera la solution de la question tripolitaine. Ces ententes ne peuvent signifier autre chose que l'entrée de la Turquie dans la Triple Alliance. Elle abandonnerait Tripoli aux Italiens, mais elle se trouverait garantie contre les ambitions conquérantes des petits Etats des Balkans.

***

Les catholiques italiens ont été les premiers à appuyer le gouvernement dans l'affaire de la Tripolitaine. A part une ou deux exceptions, les journaux catholiques de la Péninsule se sont réjouis de l'occupation de Tripoli, et l'on peut affirmer que c'est l'un d'*entre eux*, le *Corriere d'Italia*, de Rome, qui a le plus travaillé à pousser le gouvernement à la guerre. Il a été du moins le premier à signaler les vexations dont les Italiens de Tripoli étaient victimes de la part des Turcs. De nombreux évêques ont ordonné des prières publiques pour le succès des armes italiennes. De grandes manifestations religieuses ont eu lieu à Pise, sous la présidence du cardinal Maffi, lors de l'embarquement du corps d'expédition.

Cette attitude des catholiques exaspère les anticléricaux. A l'occasion d'un *Te Deum* chanté dernièrement dans l'église de Tripoli, le député socialiste De Felice, qui fait partie du corps d'expédition, déplore cette cérémonie, qui « pourrait faire supposer aux indigènes que l'Italie a entrepris la guerre dans un but religieux ».

L'Osservatore romano montre l'absurdité de cet argument, qui trahit la mauvaise humeur des anticléricaux. La guerre italo-turque, dit-il, est une affaire absolument politique où la religion, comme telle, n'a rien à voir.

L'organe officieux du Vatican désapprouve ensuite les manifestations et les discours catholiques dont nous parlions tout à l'heure. « Ceux qui parlent aussi inconsidérément, dit-il, ne comprennent pas qu'ils compromettent de très graves intérêts religieux dans l'empire ottoman, et qu'ils font le jeu de l'anticléricalisme. »

Ces paroles sont un rappel à l'ordre *adressé aux évêques et même à quelques* cardinaux. Le Vatican a le juste souci de ne pas exposer à de violentes représailles les chrétiens de Turquie.

***

Le gouvernement turc a été péniblement surpris par la réponse du représentant du khédive, au sujet de la demande formulée par la Porte, tendant à la rupture des relations diplomatiques de *l'Egypte avec l'Italie*.

Lors de la guerre turco-grecque, le gouvernement khédivial avait remis ses passeports au représentant de la Grèce ; dans la crise actuelle, il refuse d'agir de même vis-à-vis de l'agent diplomatique italien au Caire.

Cette décision a été, sans nul doute, *prise par les conseillers anglais du* khédive. On veut y voir un nouveau symptôme de la prochaine annexion de l'Egypte par l'Angleterre. On devrait se rappeler que, dans ses rapports avec ses colonies, le gouvernement anglais se place à un point de vue pratique plutôt que théorique. Il s'inquiète peu de la forme strictement *juridique des relations entre les colonies* et la métropole, pourvu que, sur les affaires les plus importantes, il puisse exercer son autorité. Selon les circonstances, il varie ses procédés de gouvernement. Aux Indes, il accorde à beaucoup de princes indigènes l'exercice de leur souveraineté. L'Australie, le Canada et l'Afrique du Sud jouissent d'une très large autonomie. L'île de Ceylan est gouvernée directement, *comme une colonie de la couronne*. L'Egypte est occupée, avec un semblant de souveraineté du khédive et du sultan ; malgré cela, l'Angleterre a pleinement atteint son but d'établir son autorité sur la vallée du Nil. Tout ce qu'elle pouvait désirer, elle l'a obtenu, sous le système actuel d'occupation. Elle n'a donc aucune raison de procéder à l'annexion de l'Egypte, d'autant moins que cette opération ne serait certes pas vue de bon œil par les puissances européennes.

***

Les négociations congolaises n'avancent que très lentement, si même elles avancent. La France serait disposée à céder à l'Allemagne une bande de terre étroite qui lui donnerait accès au Congo belge. Si peu large que soit la bande, elle aura le grave désavantage pour la France de couper le Congo en deux, et elle sera une menace pour la Belgique, qui, ayant à défendre son Congo contre les appétits de l'Angleterre, voit percer maintenant les convoitises de l'Allemagne.

***

La Chambre hollandaise va commencer la discussion du projet tendant à la revision de la loi sur la milice.

On serait incliné à croire, après tout ce qui a eu lieu dans ces derniers mois, *que les Pays-Bas vont augmenter leurs* forces territoriales. Cela n'est vrai qu'en un sens. On va tâcher de fortifier les capacités de l'armée, mais on ne veut pas en augmenter les effectifs.

Suivant les dispositions actuelles, 17,500 jeunes gens sont désignés annuellement pour le service militaire. Ce service comprend, pour l'infanterie, *huit mois de séjour* dans la caserne et sept ans de disponibilité dans ce qu'on nomme « les vieilles classes ».

Le projet du ministre Colyn tend à recruter annuellement 23,000 hommes, faisant leur service actif pendant huit mois et demi, et cinq ans seulement dans les vieilles classes.

On comprend l'utilité de cette réforme ; mais on en voit aussi les désavantages. Il faudra plus d'uniformes, plus d'armes, de nourriture, etc. L'augmentation annuelle des frais est évaluée à un million de florins au moins, sans compter encore ce que *coûtera la construction de nouvelles* casernes, nécessitées par l'arrivée de 5,500 nouveaux soldats par an.

La fonction des syndicats ouvriers

DANS LE CONTRAT DE TRAVAIL

M. le professeur Toniolo et Mgr Pottier *ont fourni des définitions pareilles* de l'union professionnelle.

Celle de Mgr Pottier, plus succincte, nous présente l'union professionnelle comme une association, formée entre les membres d'une profession, pour défendre et développer l'intérêt professionnel. Quant à l'intérêt professionnel, c'est cet intérêt, inhérent à l'exercice d'une profession déterminée, et qui prospère ou périclite suivant la manière dont la profession est organisée.

Dans les professions qui comprennent des patrons et des ouvriers, la profession est réglée essentiellement, pour ce qui concerne ceux-ci, par le *contrat de travail*. L'intérêt professionnel des ouvriers dépend donc directement du contrat de travail.

Et ainsi, l'objectif direct de l'union professionnelle ouvrière, c'est d'assurer la justice et l'équité dans le contrat *de travail*.

Comme d'ailleurs l'union professionnelle a une tâche immédiate, elle doit d'abord s'occuper effectivement du contrat de travail, tel qu'il existe, tel *que d'ailleurs il subsistera toujours*, même complété par la garantie du contrat collectif ou de la convention collective du travail, c'est-à-dire du contrat individuel passé entre chaque ouvrier et chaque patron.

Or, pour remplir cette tâche d'une façon rationnelle et efficace, l'union professionnelle ouvrière a une triple fonction : elle doit d'abord *étudier* les conditions du travail dans l'industrie où elle est constituée, la manière dont les contrats existants règlent ces conditions, ainsi que les réformes nécessaires ou les améliorations désirables qu'on peut ou qu'on doit y introduire. Ce serait d'ailleurs une grave erreur, *comme l'a remarqué judicieusement* Mgr Pottier, que de considérer cette étude comme négligeable, et de s'imaginer que, dans les professions moins compliquées, on peut s'en abstenir. On se trouve ici en présence d'« espèces » à déterminer avec soin, au double point de vue technique et moral : le fait et les exigences qui en résultent au regard de l'équité.

Une fois cette étude sérieusement *entreprise — et elle doit même*, les premières conclusions fixées, se poursuivre toujours, — le syndicat est en mesure d'aborder sa besogne pratique : la *défense* de l'intérêt professionnel et ses *améliorations*. La défense d'abord, car il est évident que, si les contrats en cours lèsent la justice, le syndicat professionnel doit en poursuivre la réforme ; les améliorations ensuite, car, si les exigences de la justice stricte sont indiquées, d'une façon impérieuse, par la nature même du contrat de *travail et si elles se traduisent dans le* salaire minimum, cette justice stricte n'épuise pas toute la justice, et le salaire minimum, mesuré sur les nécessités de la vie humaine, ne comprend pas, dans toutes les professions, le juste salaire complet. La détermination de celui-ci, d'ailleurs, comporte une marge plus large : à l'instar du juste prix, le juste salaire oscille entre des extrêmes que le patron ou l'ouvrier ne peuvent dépasser sans injustice, mais dans l'intervalle desquels chacune des deux parties cherche légitimement à s'assurer des conditions avantageuses.

Cette triple fonction, répétons-le, l'union professionnelle l'exerce à l'égard des contrats individuels, qui restent contrats individuels lorsqu'ils sont modifiés par un effort collectif. Mais il va de soi que le syndicat ne remplirait sa tâche que d'une façon précaire et imparfaite, s'il se bornait à cet interventionnisme accidentel. Cette *réforme du contrat individuel, ces améliorations* dans les conditions du travail, il importe de les fixer et de les protéger par une sorte de contrat supérieur qui les enveloppe et les garantisse. C'est le fait du contrat collectif, ou, comme on l'a appelé, d'un mot plus exact qui ne prête pas à l'équivoque, de la convention collective. La convention collective règle, en effet, d'un commun accord entre le syndicat ouvrier et l'élément patronal (organisé ou non), les conditions générales auxquelles se conformeront, dans la profession, tous les contrats individuels.

C'est ainsi que la Semaine sociale d'Assise a élucidé, du point de vue technique, la fonction essentielle des syndicats ouvriers. Mais les syndicats ne se meuvent pas dans un monde abstrait indépendant de la religion. On méconnaîtrait les lois les plus profondes de leur vie, si on se bornait à cette description de leur fonctionnement économique. La Semaine sociale d'Assise *n'a pas commis cette lacune. Nous* expliquerons prochainement quelles ont été ses conclusions sur ce point *capital*.

G. VANNEUFVILLE.

La guerre italo-turque

La prise de Derna

*On mande de Tripoli à l'agence Ste*fani :

La 2me division de la première escadre, composée des navires *Napoli, Pisa, Amalfi, San-Marco* et *Agordat*, ainsi que de trois destroyers, apparut devant Derna le matin du 16 octobre. Une commission arabe montée à bord du vaisseau amiral assura les Italiens de l'amitié des Arabes et les supplia de ne pas bombarder *la ville, celle-ci n'étant défendue que par* un peu d'infanterie disposant de quelques canons. Le commandant italien fit alors sommer la place de se rendre. Le commandant turc vint à bord et déclara ne pouvoir consentir à la reddition de la ville.

Aussitôt que le chef turc fut retourné auprès des siens, les opérations du bombardement commencèrent. Les obus furent *tous dirigés sur les casernes* et les tranchées. Dès qu'elles furent détruites, on mit à la mer quelques chaloupes avec des compagnies de débarquement. En même temps le bombardement devenait plus intensif.

A leur arrivée à terre, les chaloupes furent accueillies par une fusillade qui ne causa aucun dommage. Cependant la mer était devenue tellement houleuse *qu'on jugea opportun de rappeler* les troupes qui n'étaient pas encore descendues à terre. Le vent persistant empêcha toute opération pendant le reste de la journée du 16 et la journée suivante.

Le 18, aussitôt que l'état de la mer le *permit, on envoya de nouveau à terre* des compagnies de débarquement qui réussirent à occuper la ville, sur laquelle on hissa le drapeau italien. Pendant toute *la journée* il ne fut pas possible de débarquer d'autres troupes, sauf un pe*loton du génie. Jeudi on reprit le* débarquement des troupes et des matelots.

Cette opération durait encore au moment de l'envoi de la dépêche.

La crainte d'une attaque

On a mobilisé la division de Smyrne. Les troupes de Salonique ont également été mobilisées pour défendre la place contre une agression éventuelle de la flotte italienne.

Les journaux turcs

Les journaux turcs *annoncent que le* gouvernement a fait savoir à la population de la Tripolitaine que Fethy bey a été nommé vali intérimaire de cette province et qu'on lui doit aide et obéissance. Le député de Benghazi a reçu la *nouvelle que les Senoussis, au nombre* de 50,000, se sont mis en campagne pour lutter contre les Italiens.

Les journaux turcs apprennent que le chef des tribus du Fezzan marche sur Tripoli à la tête d'une armée de plus de 10,000 hommes. Il a l'intention de se joindre aux troupes turques qui se trouvent devant la capitale.

D'après le *Sabah*, il y aurait eu plusieurs rencontres entre les Turcs et les Italiens, qui, partis du camp de Djeffara *pour occuper la route du Djebel-de*-Gharbi, auraient été obligés de regagner leur camp.

Les nouvelles des journaux turcs sont plus que sujettes à caution.

Missionnaire massacré

Il paraît certain que le Père Humbert a été tué par les Turcs à Benghazi. Il n'y a, du reste, plus un seul Européen *dans cette ville. Les quelques Italiens qui n'avaient pu s'enfuir ont été* massacrés.

L'Espagne au Maroc

Les Rifains de la tribu des Pacos ont attaqué les Espagnols dans les environs de Bou Cherif. Ils ont été repoussés, perdant beaucoup de tués et de blessés.

Les Espagnols ont fait une nouvelle expédition dans la direction de Selouan contre deux tribus qui les avaient attaqués les jours *précédents. Les indigènes* ont résisté faiblement et ont été rudement châtiés. Les Espagnols ont eu quelques blessés.

Guillaume II et la Belgique

Guillaume II s'étant rendu à Aix-la-Chapelle, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire de son père, fut salué par une délégation belge composée du général Heimburger et du gouverneur de la province de Liége. Leur mission officielle accomplie, l'empereur s'entretint très cordialement avec les membres de la mission belge et s'adressant au gouverneur de la province de Liége il lui dit : « Vous avez eu, ces temps derniers, des angoisses ; croyez-moi, elles étaient inutiles. »

Guillaume II s'informa auprès du général Heimburger des mesures prises aux mois d'août et de septembre, et comme le général lui expliquait que la Belgique avait pris ces mesures et qu'elle *avait mis à profit les récents événements* pour obtenir ce qu'elle n'aurait peut-être pas obtenu autrement, mais qu'elle avait cependant confiance, l'empereur lui déclara : « Et vous avez bien fait d'avoir confiance. »

*Ces paroles impériales sont naturelle*ment tenues pour très rassurantes en Belgique ; mais on continue pourtant à s'y préoccuper de la mise en état de défense du pays.

L'archiduc Charles d'Autriche

Aujourd'hui samedi, on célèbre au château de Schwarzau, le mariage de l'archiduc Charles, petit-neveu de l'empereur François-Joseph, avec la princesse Zita de Bourbon de Parme.

L'archiduc Charles est le second héritier du trône d'Autriche-Hongrie, le premier étant son oncle l'archiduc François-Ferdinand.

Au Reichsrat autrichien

La Chambre autrichienne a abordé hier vendredi la discussion en première lecture du projet de loi sur la création d'une faculté de droit italienne à Vienne.

Le projet a été combattu avec une grande énergie par les députés nationaux-*allemands*.

Le ministre de l'instruction publique, en défendant le point de vue du gouvernement, a exposé que le projet de loi rendait seulement aux Italiens ce qu'ils possédaient déjà. En outre, cette question *d'une* faculté italienne doit être considérée exclusivement comme une question de politique intérieure.

En Arabie

La situation des troupes turques dans l'Assyr est très mauvaise. Les troupes manquent d'eau et de vivres. Said Idriss ne manifeste aucune intention de capituler.

Le gouvernement turc a projeté, il y a trois semaines, d'envoyer les deux divisions de nizams dans l'Assyr, mais la question de la Tripolitaine a fait renoncer à ce projet.

La police secrète russe

Le sénateur Krusevitch, *auquel a été* confiée l'enquête sur l'action de « l'Okhrana » (police politique secrète), a établi, à ce qu'on assure, que le fameux Azef, qui a préparé les attentats contre le grand-duc Serge (au Kremlin de Moscou) et contre le ministre Plehve (dans l'île des Apothicaires, à Saint-Pétersbourg) est encore au service de la police et qu'il a, ces derniers temps encore, touché de grosses sommes.

Nouvelles diverses

Le Reichstag allemand s'ajournera huit *jours, à partir du 28 octobre, pendant les* travaux de la commission parlementaire sur les assurances privées.

— Le roi de Grèce, après une visite de six semaines au Danemark, est parti pour Paris, où il séjournera deux ou trois semaines.

— *M. Lebrun*, ministre des colonies en *France, a offert, hier vendredi, un déjeuner* en l'honneur de M. Sarraut, qui partait hier soir rejoindre son poste de gouverneur général de l'Indo-Chine.

— L'administration allemande des télégraphes annonce l'achèvement de la pose d'un nouveau câble reliant l'Allemagne à la France. Ce câble, qui part d'Emden (mer du Nord), atterrit à Brest.

— L'ex-princesse de Saxe fait savoir de Florence que, contrairement à ce qui a été annoncé, elle ne se réconcilie pas avec M. Enrico Toselli ; elle plaidera en divorce.

— En vertu d'un mandat du juge d'instruction, le service de la Sûreté à Paris a arrêté hier le banquier Zucco, créateur des loteries en participation.

— M. Bryan, l'ancien candidat à la présidence des Etats-Unis, vient de rentrer en scène avec un article violent où il attaque le président Taft.

Nouvelles religieuses

Le cardinal Capecelatro

L'état de santé du cardinal Capecelatro, dont nous avons annoncé la grave maladie, s'est amélioré au point que les médecins ont décidé de ne plus publier de bulletin.

Un pari au sujet des guérisons de Lourdes

M. E. Duplessy, directeur de *La Réponse, fait savoir à M. Chide, professeur de philosophie au lycée de Gap, qu'il tient* 5000 fr. à sa disposition, ou à celle de quiconque interviendra à sa place pour relever le défi, pour le cas où un jury, composé de personnes choisies par les parties, prononcerait que le cas de Pierre Rudder, guéri subitement *à la grotte de Lourdes-Oostacker*, près Gand, d'une fracture de la jambe existant depuis plusieurs années, est explicable scientifiquement.

En 1871, un M. Artus avait offert *10,000 fr. à qui démontrerait l'inexistence* de deux miracles, au choix, racontés par Henri Lasserre, l'historien de Lourdes. Les fonds restèrent longtemps déposés chez un notaire de Paris, mais le défi ne fut jamais relevé.

Avis à M. le professeur Bonjour, de Lausanne.

La Fête-Dieu en Suisse

S. G. l'Evêque de Saint Gall, à l'occasion d'une lettre pastorale adressée à ses diocé*sains concernant l'impôt pour le culte*, a annoncé que le Saint-Père, répondant à une demande de l'épiscopat suisse, a notifié que, en Suisse, l'on devait continuer à *célébrer la Fête-Dieu au jour où elle tombe*, c'est-à-dire le jeudi qui suit la fête de la Sainte-Trinité.

Le prix Nobel

Une dépêche de Stockholm nous a an*noncé hier que le prix Nobel pour la* médecine est décerné cette année à un ophtalmologiste, le docteur Gullstrand, professeur à l'université d'Upsal, pour ses travaux sur la dioptrique de l'œil.

Le professeur Allvar Gullstrand est né en 1862 et est depuis 1894 professeur à la grande université suédoise. Il s'est spécialisé dans les études de l'organe visuel.

D'après un autre télégramme, le prix de physique serait donné au professeur Walter Nernst, de Berlin.

Le professeur Nernst est né en 1864 à *Briesen (Prusse occidentale)*. Il fit ses études aux universités de Zurich, Berlin, Graz et Würzbourg. Assistant au laboratoire de chimie du professeur Ostwald, à Leipzig, il fut nommé agrégé à cette université en 1889 et professeur extraordinaire en 1891. En 1894 il fut nommé professeur titulaire à Gœttingue, où il organisa l'institut de chimie physique et d'électrochimie. En 1905, il fut appelé à l'université de Berlin.

Parmi ses nombreux travaux citons ceux sur les courants galvaniques, sur l'équilibre chimique, sur le traitement mathématique des sciences naturelles, sur l'application des *méthodes et des théories électriques à la* chimie.

Le professeur Nernst est l'inventeur d'une lampe à incandescence électrique.

AVIATION

Traversée des Apennins en aéroplane

Hier soir vendredi, profitant du beau temps, l'aviateur français Lelasseur est parti de Bologne à 8 heures 56, salué par une foule immense. Lelasseur a traversé les

Apennins et est arrivé à Florence à 10 h. 30, accueilli par d'immenses ovations.

La rançon de la gloire

Schmid, l'infortuné aviateur saint gallois qui s'est tué au meeting de Berne, samedi dernier, montait un monoplan Sommer de 32,000 fr., qui constituait toute sa fortune. Le moteur seul, un Gnôme de 70 chevaux, avait coûté 12,000 fr. Pour arriver à posséder son aéroplane, Schmid s'était imposé, à lui et à sa famille, les plus dures privations. On aura une idée de sa situation financière, si l'on songe que pour se rendre à Berne avec son appareil il avait dû vendre une partie de sa garde-robe !

TRIBUNAUX

Le Reliquaire de Soudeilles

M. Treilhes, juge d'instruction à Ussel (Corrèze), vient de rendre une ordonnance renvoyant devant le tribunal correctionnel de cette ville MM. Delmas, député radical-socialiste, et Chazanoel, maire de Soudeilles, contre lesquels une enquête avait été ouverte à propos de la vente du chef de saint Martin.

Confédération

ÉLECTIONS FÉDÉRALES

BALE-VILLE

Il y a sept sièges à occuper dans l'arrondissement de Bâle-Ville. Les radicaux s'en adjugent trois, les libéraux, deux, les socialistes, deux et les catholiques en revendiquent un.

D'après la composition du Grand Conseil, les socialistes ont droit au tiers des mandats ; le parti radical, au tiers également ; les libéraux, à moins du quart ; les catholiques, à un septième.

Il y a encore les démocrates, qui atteignent à peu près à l'effectif des catholiques et qui n'ont pas pris position.

ARGOVIE

Ce n'est pas que dans le 37me arrondissement (Aarau-Brugg-Lenzbourg) que les radicaux ne s'entendent pas, comme nous l'avons exposé avant-hier.

Dans le 39me, dit arrondissement du Rhin, le parti radical gouvernemental avait résolu de ne plus tenir rigueur aux radicaux dissidents et d'appuyer la candidature de leur chef, M. Jæger, qu'il a âprement combattue aux deux derniers renouvellements. Il y mettait comme condition qu'une place fût faite à un candidat ouvrier. Le comité du parti du Rhin s'était déclaré d'accord. Mais les troupes n'ont pas suivi. Et non seulement elles ont refusé d'agréer la candidature ouvrière, mais elles se sont divisées contre elles-mêmes. Les radicaux du Fricktal et ceux de Rheinfelden se sont pris aux cheveux pour le quatrième siège ; c'est le candidat du Fricktal, M. Ursprung, frère du juge fédéral, qui l'a emporté.

Le candidat de Rheinfelden, le colonel Waldmeier, est resté sur le carreau, après une lutte à coups d'épithètes homériques. Les délégués de Rheinfelden se sont retirés furieux et leur journal prédit la fin du parti radical du Rhin.

MM. Jæger et Ursprung devront donc défendre chaudement les sièges sur lesquels ils ont jeté leur dévolu.

Ils auront sur les bras le candidat socialiste, soutenu par le parti radical officiel et le candidat de Rheinfelden.

Les conservateurs se tiennent sur l'expectative. Ils porteront les candidats des partis qui agréeront les leurs. Ayant obtenu des assurances catégoriques à ce sujet du parti radical, ils s'étaient prononcés, de prime abord, pour l'adoption de la candidature Jæger et de la candidature ouvrière Müry. Il n'y a pas de raison pour qu'ils changent d'attitude. Ils sont les arbitres de la situation.

La *Nouvelle Gazette de Zurich* de ce matin publie une correspondance d'Argovie où l'on prétend que le comité radical gouvernemental de l'arrondissement du Rhin inclinerait à se ranger aux vues des radicaux du parti Jæger et à retirer son appui à la candidature ouvrière, pour soutenir M. Ursprung.

THURGOVIE

Le comité central cantonal du parti démocratique proposera à l'assemblée qui aura lieu le 23 octobre la candidature du rédacteur Vögelin pour le septième et nouveau siège au Conseil national. En outre, tous les représentants des autres partis seront portés sur la liste démocratique si l'on use de réciprocité à l'égard du représentant des démocrates, M. Hofmann.

VAUD

La députation vaudoise, qui était de 14 députés (onze radicaux et trois libéraux), en comptera désormais 16. Les deux nouveaux sièges ont été attribués aux arrondissements du Nord et de l'Est. Dans celui du Nord, les radicaux font une concession aux libéraux. Ceux-ci portent M. Armand Piguet, député, à Yverdon.

On sait que, dans l'Est, les socialistes portent un candidat, mais la division du parti, partagé entre le *Grütli* et le *Grütléen*, ôte toute portée à cette démonstration.

Dans l'arrondissement de l'Ouest, les libéraux voudraient reconquérir le siège qu'ils ont eu jusqu'à la mort de M. Delarageaz. Ils régleront leur attitude demain, à Morges.

TESSIN

On nous écrit de Lugano, le 20 :

Depuis quelques jours, la presse tessinoise discute sur l'opportunité d'une liste commune entre les partis qui ont accepté l'accord pour les prochaines élections fédérales.

L'idée a été accueillie par le comité libéral, qui vient de décider de recommander aux électeurs une liste portant les candidats de l'opposition, pourvu que *celle-ci ne comporte de même envers* les candidats progressistes.

GENÈVE

Le *Genevois* dément l'information que nous avons publiée jeudi au sujet d'une prétendue décision des radicaux de gouvernement de porter cinq radicaux (un lapsus nous a fait dire : sept), un indépendant, un socialiste, un jeune radical, sans concession aux démocrates.

Le *Genevois* écrit qu'aucune décision n'a été prise ; l'assemblée des électeurs se prononcera lundi.

« Il est seulement exact, écrit le *Genevoi*, qu'un certain nombre de nos amis inclineraient en faveur d'une liste compacte des gauches au Conseil national ; mais c'est là une opinion qui aura ses défenseurs et ses détracteurs à l'assemblée radicale. Nous persistons à croire, en ce qui nous concerne, que si l'entente peut être réalisée entre les gauches et le centre indépendant, la liste radicale-libérale serait de nature à rallier un plus grand nombre de suffrages si, *sans porter de noms « démocrates »*, elle ne prétendait pas à l'exclusivisme. »

Faisons remarquer que l'information que nous avons publiée jeudi, sur la foi d'un journal, a été rectifiée hier déjà par notre correspondant de Genève.

Nos voisins. — On signale la mise en vente d'une carte postale illustrée italienne qui constitue un curieux document. Elle représente la « Grande Italie », depuis Tripoli aux Alpes ; les frontières de la Lombardie englobent le Tessin, l'Engadine et tout le Trentin jusqu'au Brenner. En revanche, la Corse et Nice restent françaises.

Fortifications autrichiennes. — On annonce que l'Autriche va établir des fortifications à l'entrée de la vallée de Münster, dont une partie appartient au canton des Grisons.

CANTONS

BALE-VILLE

Ecole de commerce Widemann. — Cet établissement privé vient d'achever sa 35me année. De son rapport, il ressort que l'école a été fréquentée d'une manière satisfaisante l'année dernière, puisque les cours ont eu 407 élèves.

Le nombre total des élèves, depuis la fondation de l'établissement, s'est élevé à 6,073.

Parmi les innovations introduites à l'école Widemann cette année-ci, signalons un cours spécial donnant droit au diplôme de sténo-dactylographe.

SAINT-GALL

Mort de M. le chanoine Bischoff. — Mercredi ont eu lieu à Wil, en présence de plus de quatre-vingts ecclésiastiques, les funérailles de l'ancien curé de cette ville, M. le chanoine Bischoff. Ce digne prêtre dirigea plus de trente ans les destinées spirituelles de l'importante paroisse de Wil. Il fut un apôtre du Pius-Verein et de toutes les œuvres annexes. C'est à lui que Wil doit sa superbe église de Saint-Pierre.

M. Bischoff fut aussi un musicien distingué ; il présida longtemps les Céciliennes saint-galloises. Le chapitre de Wil-Gossau l'éleva à la dignité de chanoine en 1886, puis à celle de doyen.

M. Bischoff avait 70 ans.

VALAIS

Examens de recrues 1911. — On annonce de bonne source que la note pédagogique des recrues de cette année sera sensiblement meilleure que celle de 1910 où elle était de 7,80. La note de 1911, d'après des calculs provisoires, serait de 7,10.

De Saint-Maurice à Brigue sans arrêt. — Un essai de marche à grande vitesse a été fait dimanche entre Saint-Maurice et Brigue, sans aucun arrêt en route, avec une nouvelle locomotive, la 615, accouplée à un train spécial très lourd, comprenant 14 voitures et 3 fourgons. Tout ce matériel pesait environ 430 tonnes. Le train d'essai a franchi en 78 minutes la distance de 95 kilomètres qui sépare ces deux villes, malgré deux longs ralentissements en cours de route pour cause de réparation de la voie.

Pour tenir cette vitesse de 73 kilomètres à l'heure, ce train a dû rouler — sur certains points du parcours — à 105 kilomètres à heure. Le train de nuit régulier 205 Paris Milan met 102 minutes de Saint-Maurice à Brigue, y compris un seul arrêt à Sion, de deux minutes. Ce train d'essai, avec une charge de plus du double que celle du train de nuit, a donc économisé 24 minutes.

GENÈVE

Rachat et raccordement. — La conférence réunie à Genève pour régler les conditions de rachat de la gare et de la ligne de Genève à La Plaine, ainsi que *la convention nouvelle pour la circulation* des trains P.-L.-M. sur cette ligne et pour leur admission dans la gare de Genève-Cornavin, a fini ses travaux.

Après une discussion serrée, mais empreinte de part et d'autre du désir d'aboutir à une entente complète, les parties en présence sont tombées d'accord sur la rédaction éventuelle de deux conventions. *La date du rachat serait arrêtée au 31 décembre 1912.* Seuls les chiffres définitifs de l'annuité à payer par l'Etat de Genève, du capital à rembourser à la Compagnie P.-L.-M. pour installations résultant de la convention de 1896, et de la redevance à payer dans l'avenir par la Compagnie P.-L.-M. aux Chemins de fer fédéraux pour l'utilisation de la ligne Genève-La Plaine et de la gare sont encore réservés, mais les parties se sont entendues sur les principes à suivre pour arrêter les deux premiers chiffres, dont le calcul est simplement subordonné à des vérifications de comptabilité.

Quant au surplus, il reste une divergence de vues sur la redevance à payer par le P.-L.-M. aux C. F. F. dans l'avenir, mais les parties espèrent arriver à une entente par correspondance *d'ici au 15 novembre prochain.*

Les conventions devront recevoir l'approbation des autorités compétentes.

Journée catholique vaudoise

L'*Echo Vaudois* d'aujourd'hui est presque entièrement consacré au compte rendu de la deuxième Journée catholique vaudoise qui s'est tenue à Lausanne, dimanche dernier, et qui a admirablement bien réussi.

La journée commença par l'assemblée des délégués qui se tint à 9 heures dans la grande salle de la paroisse. Au nom du comité cantonal, M. Maxime Reymond, secrétaire romand, a présenté un intéressant rapport, où il constate les heureux effets des deux journées catholiques de Lausanne (1908 et 1911) et de la publication de l'*Echo Vaudois*, et insiste sur les progrès qui restent à réaliser.

La gestion du comité a été approuvée. M. le curé Pahud, président cantonal, et les autres membres du comité ont été confirmés dans leurs fonctions.

Durant la messe qui suivit l'assemblée des délégués, le chœur d'hommes de Lausanne exécuta, sous l'habile direction de M. le professeur Jaton, quelques chants qui furent très goûtés. A l'Evangile, M. l'abbé Besson, professeur au Séminaire et à l'Université de Fribourg, adressa à l'assistance une fort belle allocution sur la foi, en prenant pour texte la parole de David mourant à son fils Salomon : « Fortifie-toi et sois homme ».

Après la messe eurent lieu les réunions des sections. La section de langue française groupa 220 auditeurs, sous la présidence de M. J. Perret, président du Cercle catholique de Lausanne. La parole fut tout d'abord donnée à M. Arthus, l'éminent professeur de physiologie à l'Université de Lausanne, qui traita le sujet « Science et moralité » et, avec autant de tact que d'énergie, mit en garde la jeunesse contre les suites honteuses de l'inconduite.

M. Ricada, de Lausanne, parla ensuite de la nécessité de former dans toutes les paroisses du canton des sociétés de jeunes gens et, d'une manière générale, des œuvres de jeunesse.

M. le curé Kern, de Moudon, présenta une très intéressante étude sur « les sports, leurs avantages, leurs inconvénients », et insista sur cette pensée fondamentale que, pour un jeune catholique, les sports sont un accessoire, pour lequel il ne doit jamais négliger sa formation morale et intellectuelle.

A la section agricole, M. de Vevey, directeur de la Station laitière de Fribourg, intéressa au plus haut point ses auditeurs en développant un sujet très pratique, « l'industrie laitière ».

C'est ensuite le tour de M. l'abbé Dupraz, vicaire à Echallens, qui entretint l'assistance des maux et des dangers résultant de l'émigration dans les villes et des moyens à employer pour favoriser le retour aux champs.

A la section allemande, on entendit un remarquable discours de M. le juge fédéral Clausen sur la participation du citoyen à la vie publique, puis une très instructive causerie de M. le juge fédéral Schmid sur « un chapitre du nouveau code civil suisse ».

Les réunions des sections furent suivies d'un banquet à l'hôtel de France, auquel 280 congressistes prirent part. Au cours du repas, M. l'abbé Blanc, curé de Nyon, et M. Joseph Wuillermet, doyen du conseil de paroisse catholique de Lausanne, portèrent en excellents termes, l'un le toast à la patrie, et le second, le toast à l'Eglise.

L'assemblée générale eut lieu à 3 h., à l'église paroissiale. M. le curé Pahud, président cantonal, souhaita tout d'abord la bienvenue aux participants, puis il donna la parole à M. Antoine Vonderweid, qui présenta à ses auditeurs une étude approfondie sur la famille et ses principaux ennemis.

M. le député Jobin, avocat, de Porrentruy, lui succéda à la tribune et fit sur le thème « les catholiques et les œuvres » un fort beau discours pour engager les chrétiens à une action plus intense dans les domaines de la paroisse et de la famille.

M. l'abbé Pittet, curé de Bottens, retraça dans ses grandes lignes l'action bienfaisante de l'Eglise, puis la parole fut donnée à M. l'abbé Besson, rédacteur de l'*Echo Vaudois*, qui exposa magistralement les devoirs du journal catholique et de ceux qui le lisent.

M. le curé Pahud clôtura l'assemblée en remerciant conférenciers et auditeurs et en adressant un chaleureux appel au dévouement des catholiques vaudois en faveur de leurs œuvres.

CHRONIQUE TESSINOISE

Locarno, 19 octobre.

La fête qui a eu lieu à Minusio, près Locarno, à l'occasion de la bénédiction du nouveau drapeau de la Société catholique de secours mutuel l'*Unione conservatrice*, a revêtu l'importance d'une *manifestation politico-religieuse* cantonale. L'assistance était extraordinairement nombreuse ; trois musiques et plus de trente associations avec leurs drapeaux étaient de la fête. Le discours que le curé de Morbio-Inferiore, M. Alfred Noseda, aumônier du régiment tessinois, a prononcé à l'église, le matin, a suscité dans tous les cœurs une pieuse et bienfaisante émotion.

Au banquet de 250 couverts, on a applaudi M. le conseiller d'Etat Cattori, qui a rappelé les dates principales de l'histoire politique du Tessin où Minusio a joué un rôle honorable.

Après M. Cattori, ont parlé M. Lurati ancien conseiller national ; M. Motta, conseiller national ; M. le juge d'appel Primavesi ; MM. les députés Respini, Volonterio et Mondada, etc.

La vaillante musique conservatrice de Morbio-Inferiore a donné un concert fort applaudi sur la place de l'église.

* * *

La réunion générale des délégués des sections de l'Union populaire catholique du Tessin, qui s'est tenue aujourd'hui à Lugano, comptait une quarantaine de participants.

M. le professeur Paul Ferrari, député au Grand Conseil, a présidé et a présenté un rapport très vivant sur les progrès de l'Association.

Sur la proposition de M. l'avocat Antoine Riva, de Lugano, député, on a décidé à l'unanimité que le comité cantonal de l'Union devait se mettre d'accord avec la droite du Grand Conseil afin d'aviser aux moyens de combattre la déchristianisation de l'âme populaire qui menace de s'accomplir par la voie des manuels scolaires.

La création d'un secrétariat central permanent de l'Union a été votée en principe. Le comité a été chargé de la réalisation de cette décision, en communauté d'idées avec l'autorité diocésaine.

L'ordre du jour portait ensuite le renouvellement du comité cantonal, qui compte vingt-cinq membres. Presque tous ceux-ci ont été confirmés. Signalons, comme membres nouveaux, M. le conseiller national Motta et M. le chanoine Charles Roggero, de Locarno, fondateur et directeur de la Ligue cantonale catholique du travail.

Mgr Peri-Morosini était représenté à la réunion par M. l'abbé Grassi, professeur au Séminaire. M.

***

On nous écrit de Lugano, en date du 19 :

L'autre jour a paru, dans le journal humoristique *Il Ragno*, un article des plus anodins sur l'expédition italienne à Tripoli. A la suite de cette publication, un comité s'est formé et a convoqué les Italiens demeurant au Tessin à une réunion de protestation à Lugano. C'est mercredi soir que s'est tenue cette assemblée, à laquelle assistaient un millier de personnes. La réunion a été assez houleuse. Finalement, il a été décidé d'adresser au consulat italien une protestation collective, avec prière d'intervenir auprès des autorités suisses, afin de faire cesser la campagne anti-italienne menée par une partie de la presse suisse !

La réunion a également décidé de nantir la presse italienne de l'affaire du *Ragno*.

L'auteur de l'article qui a causé cette levée de boucliers serait M. l'avocat Alberti, préteur à Lugano. Son nom a été livré au cours de la réunion, par l'un des collaborateurs du *Ragno*. M. Alberti déclare de son côté qu'il a pris l'article en question dans une lettre qu'un ami lui a adressée. Les choses en sont là.

Vendredi soir, les journalistes luganais doivent se réunir pour s'occuper de cet incident. B.

CHRONIQUE MILITAIRE

L'épée des aumôniers

On lit dans la *Revue militaire suisse* :

« Récemment, un aumônier, un des premiers sans doute qui ait reçu l'accolade de chevalier, arpentait un quai de gare, ceint de son épée. Sans ambages, il avait l'air ridicule. Sa latte faisait ressortir son attitude peu martiale. Ce qui plus est, la facture même de l'épée ajoutait à l'impression déplaisante. C'est une fine lame dans un mince fourreau de cuir se terminant par un long bout de métal ; la garde argentée, quelque peu ciselée, garde d'épée de salon, est décorée d'une dragonne rouge et blanche de petit modèle. Cet appareil clinquant jure avec la dignité de l'uniforme de nos aumôniers, non moins qu'avec le caractère de leurs fonctions. A ces apôtres de la vérité, la nouvelle ordonnance délivre une arme de cour, une épée de mondain à révérences et à marivaudages, quelque chose dans le genre de la flèche de Cupidon ; si bien qu'au lieu du respect qui lui serait tout naturellement allé, l'ecclésiastique dont nous parlons, éveillait le sourire. »

Du *Journal et Feuille d'avis du Valais* :

« Il est étrange qu'une réflexion n'ait pas arrêté le zèle intempestif des promoteurs de cette réforme : sauf erreur, notre pays sera le seul à posséder des aumôniers armés. Et l'on se demande avec quelque inquiétude comment ce qui n'a jamais été jugé nécessaire dans les armées permanentes les plus fortement organisées devient indispensable pour les militaires d'un pays neutre. Nous ne connaissons même pas d'armée dans laquelle les aumôniers portent l'uniforme.

« En Belgique, si nous ne faisons erreur, l'aumônier militaire, catholique cela va sans dire, porte à son chapeau ecclésiastique un cordon et un gland vert et or, c'est tout. La France a connu, sous les divers régimes,

---

40 *Feuilleton de la LIBERTÉ*

Le nouveau Docteur

Par Jules Pravieux

Cette solution se présentait aussi au docteur Chanteau sous un autre aspect qui le disposait fortement à l'adopter. Il avait soixante-sept ans, et ne pouvait compter exercer bien longtemps encore la médecine : depuis quelques années, il sentait ses forces décroître, et cette imbécile de pneumonie n'était point venue pour les lui rendre. Son cœur ne valait pas cher. L'artério-sclérose s'annonçait. Il lui faudrait « dételer », prendre sa retraite, s'avouer vaincu et se choisir pour successeur un inconnu.

Pourquoi attendrait-il d'être complètement fourbu pour s'y décider ? Eh bien, son successeur, ce serait Bravières, ce Bravières avec qui il était en guerre depuis six mois et qu'il installerait à sa place en faisant de lui un gendre. Ce dénouement d'une situation qui, malgré tout, lui était pénible, paraissait au docteur Chanteau, de toutes, la moins humiliante. Il ne « calait pas », il se retirait, voilà tout, devant son gendre, devant un autre lui-même. Ainsi, le monopole de la maladie à Brenay-sur-Andarge ne sortirait pas de la famille Chanteau : « Bravières restera ici seul, pensait le docteur Chanteau ; si des échappés de la Faculté avaient le toupet de venir s'installer à Brenay, ils n'y moisiraient pas longtemps. Avec un gaillard comme Bravières, de cette force en médecine, qui, en un rien de temps, a su me voler la moitié de mes clients, les amateurs n'auront qu'à décamper ! »

L'amour-propre endolori du docteur Chanteau se repaissait de ces subtilités, de ces espoirs et y retrouvait une vigueur nouvelle. Sa décision était prise, mais ce qui importait par-dessus tout, c'était lorsqu'il la ferait connaître à sa femme et aux autres intéressés, d'éviter les explications, les effusions, les scènes d'attendrissement où sa réputation d'homme « dur » était toujours en grand péril : « Et puis, concluait-il, — et c'était là, il faut le dire, ce qui, parmi tous ses beaux raisonnements, avait le plus de prise sur sa volonté, — si la drogue à prendre est un peu amère, de savoir que c'est Françoise pour qui je le fais, cela m'aidera joliment à l'avaler. Je veux qu'elle soit heureuse ! Puisqu'elle tient tant à son Bravières, eh bien, qu'elle l'épouse !... Si ce gamin-là vient me la demander en mariage, je lui flanque un « oui » par la figure ! »

Le malade en était là de ses réflexions et de ses résolutions, lorsque Mme Chanteau entra dans la chambre, un plumeau à la main :

— Tout est dans un état ! gémit-elle. Depuis une semaine, rien n'a été fait à fond. Quand on ne peut pas surveiller ses domestiques !... Surtout avec une fille comme Irma. Ça ne pense rien qu'à la toilette !

Mme Chanteau s'apprêtait à déplacer la poussière, à faire la guerre aux araignées qui étaient en vacances depuis huit jours et en profitaient pour travailler dans tous les coins, lorsque d'une voix faible, mais très nette, le docteur Chanteau lui dit :

— Louise, est-ce que le docteur Bravières que tu as invité à déjeuner, sans savoir si ça me plaisait, va venir ici pendant longtemps ?

— Pourquoi me poses-tu une pareille question ? fit Mme Chanteau inquiète. Evidemment, le docteur Bravières ne va pas, du jour au lendemain, cesser ses visites. Tu n'es pas rétabli. Et puis...

— Je défends à Bravières, interrompit le médecin, de remettre les pieds ici, voilà tout !

— Oh ! c'est trop fort ! fit Mme Chanteau atterrée et qui, dans son émoi, laissa tomber son plumeau sur le parquet. Ce n'est pas possible, une chose pareille ! Un homme qui t'a soigné comme si tu étais son père, qui t'a veillé, le jour, la nuit, qui t'a sauvé la vie !

— Sauvé la vie ! grommela le vieux médecin. C'est la chanson qui commence: elle n'est pas près de finir... Eh bien, poursuivit-il, d'une voix plus ferme, je te répète que je lui interdis de reparaître ici, à mon bienfaiteur, à mon sauveur ! Il ne peut pas continuer à fréquenter une maison où il y a une jeune fille. C'est contraire à toutes les conventions, à toutes les convenances et à la prudence...

— Par exemple ! s'exclama Mme Chanteau... Charles, ajouta-t-elle, du ton d'une femme qui se décide à frapper un grand coup en apportant une grosse révélation, tu n'aurais pas de cœur, non, tu n'aurais pas de cœur, si tu t'entêtais à repousser d'ici le docteur Bravières : il aime Françoise, c'est M. le Curé qui me l'a dit ! Et aussi Mme Poncet...

— Mme Poncet ! ricana le docteur, ah ! il place bien ses confidences, le jeune Bravières ! Autant les publier par le tambour de la ville... Quand un jeune homme aime une jeune fille, ce n'est pas aux dames Poncet qu'il doit aller raconter ses secrets, c'est aux parents de la jeune fille ! C'est à moi qu'il devait le dire !

— Tu en parles bien ! Tu l'aurais reçu, le docteur Bravières, s'il était venu te parler de ces choses-là ! Tu lui as fait tous les affronts, tu l'as, pour ainsi dire, chassé de chez nous, en le traitant d' « imbécile ». Tu n'as jamais voulu le voir en peinture ; quand tu parlais de lui, tu le mettais plus bas que terre. Ah ! bien, il y aurait fait bon !

— Sache bien, reprit le docteur Chanteau, que, maintenant qu'il n'a plus pour venir ici le prétexte de me donner des soins, que j'interdis la maison au docteur Bravières, tant qu'il n'aura pas d'autres motifs pour y paraître, tant qu'il ne sera pas agréé par nous... et par Françoise !

— Si ce n'est que ça ! s'écria Mme Chanteau. Si seulement tu veux me promettre de ne pas l'envoyer promener ? C'est que tu n'es pas commode tous les jours, quand tu t'y mets, tu sais, Charles !

— Mais si, je l'enverrai promener, ton Bravières, dit le docteur Chanteau, je l'enverrai promener vers Françoise pour qu'il lui demande son avis. Ce que la petite décidera...

— Alors... alors, dit Mme Chanteau dont la surprise, l'émotion faisaient trembler la voix, et qui avait peine à croire à ce qu'elle entendait, alors, tu veux bien !...

Son mari hors de danger ! Le docteur Bravières qui allait devenir son gendre ! Françoise qui serait guérie de sa maladie noire ! Toutes les tristesses qui allaient finir ! Toutes les choses heureuses qui allaient commencer ! C'était trop de joie pour un seul jour. Impuissante à trouver des mots pour extérioriser l'état de son âme, Mme Chanteau se mit à pleurer. C'était le déluge d'attendrissement que le docteur Chanteau prévoyait et redoutait. Un instant, il regarda sa femme qui arrosait de larmes de bonheur le devant de son peignoir, puis, se retournant dans le lit, du côté du mur, il ferma les yeux :

— J'ai sommeil, dit-il d'une voix accablée, laisse-moi dormir.

VIII

— Alors, comme ça, Monsieur le Curé, après-demain, on met les petits plats dans les grands ?

— Oui, Annette, nous recevons à déjeuner M. l'Archiprêtre de la cathédrale, Mme Bravières sa sœur et M. le docteur Bravières son neveu.

— Faudra-t-il qu'on sorte le grand service bleu que les enfants vous ont fait cadeau pour la première Communion ?

— Oui, Annette, le grand service bleu.

— Et que je tue la poule grise ?

— Vous tuerez la poule grise.

— Et que j'achète des conserves ?

— Vous achèterez des conserves.

(A suivre.)

LIVRES NOUVEAUX

Guide de la Jeunesse, par l'abbé de Lamennais, précédé d'une démonstration de la religion par le Dr Jacques Balmès et d'un abrégé d'histoire sainte par Bossuet, 15me édition. 1 vol. in-32. Prix 1 fr. Librairie Pierre Téqui, 82, rue Bonaparte, Paris-6e, et à la Librairie Catholique à Fribourg.

Les principales vérités de la religion sont exposées dans ce volume pour servir de viaticum à la jeunesse pendant sa route vers l'éternité. C'est vraiment un guide avec les prières du chrétien, des prières pendant la messe par Fénelon, des exercices pour la confession, la communion et les vêpres du dimanche : c'est donc aussi un paroissien qu'on peut relier.

les aumôniers; elle n'a jamais éprouvé le besoin de leur dessiner un uniforme; ils restaient vêtus de leurs habits de tous les jours. L'Allemagne, le pays type du militarisme à l'heure actuelle, le peuple aussi où l'uniforme est le plus volontiers *porté*, a naturellement maintenu le service religieux dans ses grandes villes de garnison surpeuplées de régiments de toutes armes. Pour cela, elle possède des églises spécialement réservées au culte militaire et des ecclésiastiques directement et uniquement attachés à ce service. Mais ils ne portent aucun costume quelconque; ni galon, ni casque, et moins encore d'armes.

« N'y aurait-il pas vraiment quelque ridicule à ce que *notre petit pays seul* estimât nécessaire d'armer ses aumôniers?

Rétractaire par conscience

Le tribunal militaire de la 5me division, réuni à Bâle, a condamné le soldat de troupes sanitaires Gottlieb Frey, de Hochstetten (Zurich), pour refus de service, à trois mois de prison et à une année de privation de ses droits civiques.

Frey appartient à la secte des adventistes, et comme tel, il a refusé de faire du *service* militaire le samedi.

Echos de partout

UNE ANECDOTE SUR CHARETTE

Un soir, à Rome, la voiture du général Charette fut entourée par cinq ou six brigands. Aussi brave partout que sur un champ de bataille, le général saute à terre et, à grands coups de poing, met en fuite les agresseurs.

Le cocher avait assisté, tremblant, à cette lutte. Quand la victoire fut décidée en faveur de son *client*, *le courage lui revint* et il crut devoir s'excuser de ne l'avoir pas secouru :

— « Cospetto! se non avessi avuto il cavallo! » (Sapristi! s'il ne m'avait pas fallu tenir le cheval!)

Cette excuse gasconne avait beaucoup amusé Charette, et il la citait volontiers quand il voyait des gens qui n'aimaient pas le risque, *même en politique*. « *Ah! s'il ne* leur fallait pas tenir le cheval! » C'est-à-dire s'ils n'avaient pas peur de se compromettre, de s'aventurer. Il eut trop souvent l'occasion de répéter cette phrase.

UNE NOUVELLE LIGUE

On en manquait! Celle-ci, c'est M. Emile Faguet, de l'Académie française, qui la propose, d'une manière pressante, dans un article de la *Revue Française*, et c'est une ligue contre le chapeau des femmes.

A la bonne heure! Mais voyez dans quel état extrême la disparition des hirondelles qu'on doit, paraît-il, aux modes actuelles, a mis cet académicien, d'ordinaire pondéré :

« On est bien forcé de conclure que la cause de la disparition des hirondelles, c'est le chapeau et uniquement le chapeau, l'odieux, l'abominable, le détestable, l'exécrable, le criminel chapeau des femmes. Dieu sait si je suis antiféministe! On m'a assez reproché d'être le contraire; mais j'ai le chapeau de femme en horreur. C'est lui qui m'empêche de voir au théâtre; c'est lui qui m'empêche de voir — et par conséquent de bien entendre — aux cours et aux conférences; c'est lui qui, cloche à melon, ou panier à fleurs, ou vaisseau cuirassé, me gâte, m'enlaidit, m'altère, m'écrase et me fausse le visage des femmes, et enfin c'est à cause de lui qu'on tue les hirondelles. Je suis pour que l'on fonde une ligue contre ce lieu de carnage, contre ce charnier, contre cette morgue qu'on appelle le chapeau des femmes. »

BOT DE LA FIN

— Comment pouvez-vous vous faire soigner par ce docteur-là?

— Oh! il est très fort, très habile.

— Oui, mais avouez qu'il est mal élevé.

— Mon cher, ce qui m'intéresse le plus chez un médecin, ce n'est pas le savoir-vivre, mois le « savoir faire vivre! »

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Ceux qui savent en imposer. — Le 31 août dernier, arrivait à Granville, chef-lieu de canton dans le département de la Manche, un personnage d'une quarantaine d'années, qui s'appelait Durand de Bellefond de Gournet et qui s'annonçait comme administrateur principal de l'école supérieure des colonies de l'Afrique orientale, venant à Granville pour y fonder une section d'agriculture et d'élevage.

Le lendemain, en effet, après avoir exhibé *ses titres, il s'enquit s'il y avait des propriétés* à vendre. Il trouva fort à son goût le domaine des Delles, situé à environ 7 kilomètres de Granville. Il l'acheta pour 70,000 fr., payables en janvier.

Durand de Bellefond s'aboucha avec un architecte et lui demanda un devis pour la future école. En attendant, *il fit faire les* réparations urgentes en vue d'un aménagement immédiat. Il n'oublia pas de placer, ainsi que la chose a lieu dans tous les bâtiments de l'Etat, à l'entrée du domaine, un *mât de pavillon où flottait le drapeau national*. En même temps, par des annonces alléchantes, il demandait du personnel. Il engagea ainsi, comme intendant, un cultivateur, nommé Ruellan, qui se logea aux Delles avec ses trois fils, et sept serviteurs. Après avoir versé un cautionnement de 1,500 fr., ces pauvres gens abandonnaient leur pays, leur situation, pensant trouver la bonne affaire.

Toujours agissant comme administrateur principal des colonies, disant partout que *son école avait 12,000 fr. de subvention de* l'Etat, vêtu d'un uniforme pareil à l'uniforme des sous-préfets, coiffé d'un bonnet de police ou d'un képi chamarré, la poitrine chargée de décorations, dont la Légion d'honneur, monté sur un fringant coursier, Durand de Bellefond rendait visite aux personnalités de la contrée. Il faisait beaucoup d'achats, signant des bons au nom de la future école,

Au bout de quelques semaines, il ne fut plus question à Granville et dans toute la contrée que de la nouvelle école, dont l'ouverture était fixée à janvier 1912. On parlait déjà du nombre important des élèves, *des demandes de professeurs*.

Durand de Bellefond commanda au tailleur du 2e de ligne divers uniformes, car tout le personnel, comme le chef, devait porter l'uniforme.

Mais enfin, les fournisseurs s'inquiétèrent. Deux d'entre eux, un boulanger et un épicier, prirent des renseignements à la préfecture de la Manche et au ministère des colonies.

Le commissaire de police à Caen fut *informé; il ouvrit une enquête sur place*. Lorsqu'il interrogea Durand de Bellefond sur son titre et la provenance de ses décorations, celui-ci le prit d'abord de très haut, puis balbutia, puis finit par ne rien dire. On l'arrêta sous l'inculpation de port illégal de décorations, et il fut transféré à la gendarmerie de Granville. Là il finit par avouer qu'il avait usurpé titre et décorations.

Près de trente honorables commerçants, y compris l'hôtelier, sont victimes de l'escroc, quelques-uns pour des sommes importantes.

Son identité a pu être établie, grâce à son livret militaire trouvé dans un placard de la maison des Delles; il s'agit d'un nommé Louis Cognel, né à Nantes et ayant habité Paris avant de se rendre à Granville.

Cognel est le fils d'un honorable universitaire qui fut principal de lycée; il a été *employé à la préfecture de la Seine*.

Louis Cognel fut plusieurs fois condamné pour escroquerie, à deux ou trois ans de prison.

En 1905, sous le faux nom de Corbineau, Louis Cognel allait s'installer comme banquier au Mans. Il acheta des propriétés, se commanda des bureaux luxueux, mena grand train et fit de nombreuses dupes. Enfin, il prit la fuite en emportant une somme considérable. Sous le faux nom de Paulin de Tronsac, il visita Milan, Venise, Corfou et Athènes.

A Athènes, Cognel se donna comme représentant de la République de Liberia; chamarré de décorations, il faisait des conférences, écrivait des romans et des pièces de théâtre. Il fut arrêté à Brindisi et emprisonné. Après avoir purgé sa peine, il monta le coup de Granville.

Collision de navire. — Le cuirassé allemand *Hessen* a été abordé hier soir, à sa sortie du canal de *Kiel*, par le vapeur *Argo*. Le cuirassé *Hessen* a eu l'arrière déchiré sur une longueur de deux mètres.

Le cuirassé *Hessen* a été lancé en 1903. C'est un bateau de 13,200 tonnes; il file 18 nœuds.

Naufrage. — On mande de Bilbao aux journaux qu'un vapeur de Cette, le *Segundo-del-Cerro*, parti de Vivero (Espagne) le 1er septembre à destination de Rotterdam, a sombré dans la mer du Nord avec son équipage, composé de vingt-trois hommes.

Trois cadavres seulement ont été repêchés.

Tamponnement. — Entre les gares de Montbéliard et d'Héricourt, sur la ligne de Belfort, un train de marchandises a été tamponné par un autre train. Huit wagons sont sortis des rails. Le mécanicien, le chauffeur et le chef de train ont été grièvement blessés.

Explosion d'une poudrière. — Hier matin vendredi, la poudrière Fornada, près de Tarente (Italie du Sud), où se trouvaient des grenades chargées de mitrailles pour les obus de moyen calibre, a été le théâtre d'un accident. Une grenade éclata au cours d'un transport et les autres, par répercussion, éclatèrent à leur tour. Quatre cadavres horriblement mutilés et six blessés ont été sortis des décombres.

Enlevé par des brigands. — On signale de Monastir que l'évêque grec schismatique, récemment enlevé par des brigands en Macédoine, a été assassiné, ainsi que son vicaire, qui l'accompagnait.

Un tramway tombé d'un pont. — Par suite d'un dérangement des freins, une voiture de tramway est tombée du haut d'un pont sur une ligne de chemin de fer à Mossley, près de Mauchester (Angleterre). Quatre personnes ont été *tuées* et sept blessées.

Inondations dans le Midi de la France. — Une véritable bourrasque s'est abattue, hier vendredi, sur Montpellier et les environs.

Une pluie diluvienne a amené de nouvelles *inondations dans les environs de Pous*san. Les dégâts sont considérables, surtout dans les propriétés situées le long des rivières.

La Lauze a atteint 2 mètres 30. Une maison s'est effondrée en partie à Mèze. La rivière Boyne, principal affluent de l'Hérault, et l'Orb grossissent à vue d'œil. La route de Béziers à Serignan est coupée par les eaux.

SUISSE

Une apache anarchiste. — Hier a été appelée devant le tribunal d'appel de Saint-Gall l'affaire d'une bande de criminels *qui, il y a deux ans, commirent à Saint*-Gall et dans la Suisse orientale un grand nombre de cambriolages, accompagnés de tentatives de meurtre à coups de revolver. Le procureur général requiert pour l'accusé principal, l'anarchiste Giorgi Valoris, dix ans de réclusion et l'expulsion à vie.

Victime des mauvaises compagnies. — *Pierre-Isaac Mariétan, le chauf*feur de taxi-auto arrêté à Genève et soupçonné d'être l'auteur de l'assassinat de la femme Chaillet et du chauffeur Berthollet, a fait avant de se brûler la cervelle une brève confession, qui a son éloquence. Les agents ont trouvé sur une feuille du calepin du suicidé ces mots, que Mariétan avait griffonnés à la hâte : « J'ai été détourné par un ami de Zurich. »

Un sauvetage au Saint-Bernard. — L'un de ces jours derniers, les Religieux du Grand Saint Bernard, aidés de leurs chiens, ont sauvé d'une mort certaine un ouvrier italien qui tentait à pied le *passage du col conduisant de Suisse en Italie*. Le malheureux était couvert d'une couche de neige de plus d'un mètre.

Un enfant précoce. — Un de ces derniers soirs, un vigoureux coup de sonnette retentissait à la porte de l'Hôtel des Trois-Rois, au Locle. La personne qui vint ouvrir eut un geste d'étonnement en voyant le voyageur qui se présentait à cette heure tardive. C'était un jeune garçon de treize à quatorze ans, coiffé d'un béret, et portant culotte courte.

— Que veux-tu, mon petit ami?

Le gamin — vexé sans doute de ce ton *familier — cambra sa taille fluette* et déclara avec importance :

— Vous n'avez donc pas de portier à la gare? C'est bien ennuyeux. Je voudrais une chambre...

La personne accourue au coup de sonnette était de plus en plus intriguée par les allures du petit bonhomme. Elle continua son interrogatoire :

— Pourquoi viens-tu loger à l'hôtel?... Tes parents n'habitent pas ici?

— Non, je vais voir ma sœur malade à Besançon, et j'ai manqué la correspondance...

Bref; le garçonnet s'expliquait avec tant d'assurance qu'on lui donna une chambre. Il demanda à être réveillé pour sept heures.

L'histoire n'était cependant pas très claire, et le propriétaire de l'hôtel décida de mettre la police dans la confidence de cette bizarre *aventure*.

Le lendemain, le petit hôte se réveilla de lui-même, d'assez bonne heure. Il se comporta de la façon la plus naturelle du monde, donnant ses ordres avec calme, comme un personnage habitué à voyager. Il exigea même que la femme de chambre lui laçât ses souliers.

Il demanda ensuite son écot et laissa un large pourboire. Après quoi, il fit ses adieux. Mais le moment des explications *était arrivé, et le globe-trotter en herbe dut accorder quelques minutes de conversation* à la gendarmerie, ce qu'il ne fit d'ailleurs pas sans avoir protesté avec énergie contre l'indiscrétion de la police.

Entre temps, un coup de téléphone était venu de la Chaux-de-Fonds, et l'affaire était limpide. Le garçonnet — qui appartient à une très honorable famille de La Chaux-de-Fonds — s'était approprié le montant de quelques traites qu'il avait été chargé d'encaisser, pour le compte d'une maison où il était employé comme commissionnaire. Tout le dimanche durant, il avait vécu en grand seigneur, faisant des achats divers. Il avait sur lui des traites pour une somme de 6000 fr. et quelques cents francs en argent.

Victime d'une automobile. — Au Fuet (Jura), un petit garçon, âgé de trois ans, a été écrasé par une automobile et a succombé le lendemain.

Calendrier

DIMANCHE 22 OCTOBRE

XXme après la Pentecôte

Saint JEAN de Kenty

Saint Jean de Kenty est surtout très honoré en Pologne, sa patrie † 1473.

LUNDI 23 OCTOBRE

TRÈS SAINT RÉDEMPTEUR

Que ce titre inspire de la confiance aux pécheurs et *les attire au pied de la croix* de Celui qui est mort pour les sauver!

Services religieux de Fribourg

DIMANCHE 22 OCTOBRE

Saint-Nicolas : 5 ½ h., 6 h., 6 ½ h. et 7 h., Messes basses. — 8 h., Messe chantée des enfants avec allocution. — 9 h., Messe basse paroissiale, Sermon. — 10 h., Office capitulaire. — 1 ½ h., Vêpres des enfants. Catéchisme. — 3 h., Vêpres. Bénédiction. — 6 h., Exercice du Rosaire.

Saint-Jean : *6 ½ h., Messe basse.* — 8 h., Messe des enfants avec instruction. Chants. — 9 h., Grand'Messe avec sermon. — 1 ½ h., Vêpres, catéchisme et Bénédiction. — 6 ½ h., Chapelet.

Saint-Maurice : 6 ½ h., Messe basse. — 8 h., Messe basse. Sermon. — 9 h., Office. Sermon. — 2 h., Vêpres. Bénédiction. — 8 h., Chapelet. Bénédiction.

Collège : 6 h., 6 ½ h., 7 h., Messes basses. — 8 h., Office des étudiants. Sermon. — 9 h. ¼, Messe des enfants, sermon. — 10 h., Office paroissial. Sermon. — 1 ¼ h., Vêpres des étudiants. — 2 ½ h., Vêpres paroissiales.

Notre-Dame : 6 h., Messe basse. — 8 h., Messe chantée. Sermon allemand. — 1 ½ h., Catéchisme allemand. — 2 h., Vêpres. Chapelet.

RR. PP. Cordeliers : *6 h., 6 ½ h.*, 7 h., 7 ½ h., 8 h., Messes basses. — 9 h., Grand'Messe. — 10 ½ h., Messe basse. — 2 ½ h., Vêpres. Bénédiction. — 8 ½ h., Bénédiction du nouveau chemin de Croix précédé d'une allocution et suivie de la Bénédiction du Très Saint Sacrement.

RR. PP. Capucins : 5 h. 30, 5 h. 50, 6 h. 20, Messes basses. — 10 h., Messe basse. — 4 h., Assemblée des Sœurs Tertiaires.

Le QUINA-LAROCHE est le type le plus complet du médicament des familles, c'est-à-dire de la préparation qui peut être employée par tous, contre les troubles chroniques si fréquents dus à l'épuisement ou au surmenage et qui se traduisent par un état anémique plus ou moins avancé.

5 *fr. le flacon dans toutes les pharmacies.*

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

La guerre italo-turque

A Benghazi

Rome, 21 octobre.

A part les détails officiels, on est sans nouvelles sur le combat autour de Benghazi. Les appréciations des journaux ne passent pas.

Dans les sphères officielles, on déclare qu'on fournira toutes les informations au fur et à mesure de leur arrivée, car il est inutile d'alarmer le public avec des nouvelles qui ne sont pas confirmées, ou bien avec des hypothèses qui ne sont pas contrôlables.

On explique la vive résistance des Arabes, par le fait que les esclavagistes craignent la suppression de leur commerce et que Benghazi est le refuge des *Mahométans de Crète, qui sont* des fanatiques contre les chrétiens.

Prétentions italiennes

Milan, 21 octobre.

Le *Corriere della Sera* déclare que Tripoli doit être une colonie italienne, d'où la souveraineté turque doit complètement disparaître. Le journal ajoute que l'action de l'Italie est limitée actuellement à la Tripolitaine; mais, si la Turquie persiste dans sa résistance, la guerre sera portée aussi ailleurs.

Un blâme

Rome, 21 octobre.

L'*Osservatore romano* dit que plusieurs journaux se déclarant catholiques et plusieurs orateurs ecclésiastiques et laïques, parlant au sujet du conflit italo-turc, s'expriment de manière à faire presque croire à une guerre sainte entreprise au nom et avec l'appui de l'*Eglise*.

« Nous sommes *autorisés à déclarer*, ajoute l'*Osservatore romano*, que le Saint-Siége, non seulement n'assume aucunement la responsabilité de ces interprétations, mais que, devant rester en dehors du conflit actuel, il ne peut pas approuver ces interprétations et les regrette. »

Italie et Angleterre

Londres, 21 octobre.

Une note communiquée aux journaux *dit que le gouvernement britannique* et le gouvernement italien ont examiné la question des limites du blocus italien sur le littoral de la Tripolitaine. On affirme maintenant que l'Italie limitera son blocus à la Tripolitaine, de sorte qu'il n'affectera pas le littoral égyptien.

Londres, 21 octobre.

Une note officielle dit que c'est par suite d'une erreur que les quelque 300 kilomètres de littoral égyptien avaient été compris dans le blocus de la Tripolitaine. Le gouvernement italien annonce à ses ambassadeurs à l'étranger la rectification de la ligne de blocus à l'est et au golfe de Sollum (Solum) sur la frontière de l'Egypte et de la Tripolitaine.

En Macédoine

Rome, 21 octobre.

Le *Secolo* reçoit une information de Philipopoli disant que la situation est *très grave en Macédoine, où les impôts* de guerre exaspèrent la population. On commence à persécuter les chrétiens.

Départs de troupes

Milan, 21 octobre.

On assure que 20,000 soldats vont partir pour Tripoli.

L'insurrection chinoise

Berlin, 21 octobre.

L'ambassade chinoise a reçu une dépêche du vice-roi de Nankin, d'après laquelle les rebelles auraient été battus et les troupes impériales, ainsi que la *marine chinoise, seraient victorieuses*.

Han Kéou, 21 octobre.

Les rebelles auraient forcé, mercredi, les impériaux à se replier sur leur camp, situé à trois milles de Han-Kéou. Les canonnières impériales bombardèrent les rebelles l'après midi; mais, leur tir étant *mal réglé, elles n'atteignirent pas les* rebelles, et, vers 4 heures, elles se mirent à croiser à une faible distance de la rive; elles prirent bien pour objectif un canon de campagne des rebelles, mais ne réussirent pas à le réduire au silence.

Les républicains, ayant reçu des renforts pendant la nuit, *s'établirent sur de* fortes positions. Cinq mille républicains s'avancèrent jusqu'à une faible distance du camp impérial, après avoir incendié des centaines de cabanes, dans la crainte que des tirailleurs impériaux ne s'y fussent embusqués.

La résistance des impériaux fut faible. Les canonnières tirèrent bien quelques coups de canon, mais sans atteindre les rebelles.

Quelques journalistes anglais, qui assistaient aux opérations sur un bateau, se firent débarquer à proximité du camp impérial et le trouvèrent abandonné. Les *lignes de tirailleurs républicains* approchaient à ce moment et, soupçonnant une ruse de guerre, les soldats se mirent à cribler le camp de coups de fusils. Les journalistes anglais agitèrent leurs mouchoirs. Les républicains avancèrent en poussant de grands cris de joie et trouvèrent le camp abandonné; ils s'emparèrent d'un grand fourgon plein de bagages et de munitions, puis commencèrent à se retrancher.

Les impériaux seraient à sept milles plus loin, où ils attendraient des renforts.

Changhaï, 21 octobre.

Contrairement aux rumeurs alarmantes, *tout est calme pour le moment à* Nankin, Ouaou, Kiou-Kiang et Sou-Tchéou. Toutefois, une foule de gens se dirigent vers Changhaï. Presque tous les bruits de troubles imminents émanent de Chinois intéressés à les répandre.

La plus grande cause d'ennui est actuellement *la rareté générale des espèces* métalliques. De toute part, on demande des monnaies d'argent en échange des valeurs fiduciaires. Le gouvernement a fait envoyer de Nankin, aux banques officielles, trois millions de pièces chinoises de nouvelles monnaies qui ont remédié *partiellement aux difficultés monétaires*. Néanmoins, les affaires sont arrêtées. Une crise générale est inévitable et imminente, si les négociations en cours entre les banques et les grandes corporations commerciales n'aboutissent pas à l'adoption de mesures préventives.

Londres, 21 octobre.

On mande de Pékin au *Daily Mail* que tous les fils télégraphiques ont été coupés à 70 milles au nord de Han-Kéou. Les insurgés tentent de tourner les forces impériales et de leur barrer le passage, en occupant les cols des montagnes. Le gouvernement de Pékin a envoyé 25,000 hommes à Han-Kéou.

New-York, 21 octobre.

On télégraphie de Washington au *New-York-Herald* que le contre-amiral Murdock a reçu l'ordre de partir de Manille sur l'aviso *Rainbow* pour Han-Kéou. Le navire de guerre *Saratoga* suivra.

France et Allemagne

Paris, 21 octobre.

Sp — Le *Petit Parisien* dit que le gouvernement français a agréé la base des négociations proposée mercredi par M. de Kiderlen à M. Cambon; il n'a pas été parlé jusqu'ici de dédommagement territorial à accorder à la France.

A l'issue du conseil des ministres d'hier, de nouvelles instructions ont été transmises à M. Cambon. Celui-ci aura, probablement ce soir, avec M. de Kiderlen une entrevue décisive.

A Berlin, comme à Paris, on attendrait la fin des négociations et la signature de l'accord pour la fin du mois.

Malversations

Oran, 21 octobre.

Par ordre du ministre des affaires étrangères, le général français Toutée, actuellement à Oudjda, vient de faire mettre en état d'arrestation M. Destailleur, commissaire du gouvernement français à Oudjda, Lorgeau, vice-consul de France, et Pandori, capitaine des douanes. Ces fonctionnaires seraient accusés de malversations.

Paris, 21 octobre.

Le ministre des affaires étrangères communique la note suivante à l'Agence Havas :

Il est formellement inexact que le ministre des affaires étrangères ait donné aucun ordre au général Toutée au sujet de l'arrestation de MM. Destailleur et Lorgeau. MM. Destailleur et Lorgeau sont des agents du ministère des affaires étrangères. Il est faux que leur arrestation soit autre chose qu'un acte spontané et encore inexpliqué du général Toutée.

Le prince de Galles

Londres, 21 octobre.

Les journaux rapportent qu'un émoi s'est produit à bord du cuirassé *Hindostan*, où le prince de Galles fait actuellement son service d'aspirant de la marine. Pendant un exercice de tir du cuirassé *Colosse*, le brouillard ayant obscurci les cibles, un obus est venu tomber sur le cuirassé *Hindostan*, mais personne n'a été atteint.

Dans l'armée autrichienne

Vienne, 21 octobre.

Une maladie contagieuse s'est propagée de telle façon parmi les troupes du 56me régiment d'infanterie de Galicie que l'autorité militaire a ouvert une enquête.

Grève en Bohême

Prague, 21 octobre.

Le mouvement gréviste prend de l'extension parmi les ouvriers de l'industrie textile. Une grande partie des ouvriers du district de Kœnigshofer sont entrés en grève. Au cours des pourparlers qui sont en cours à Hachod, entre patrons et ouvriers, une augmentation de salaire a été admise en principe.

Ecoliers en grève

Vienne, 21 octobre.

A Saczava, dans la Bukovine, les élèves des *huit classes du gymnase se sont* mis en grève; ils se plaignent de surmenage.

Dans l'industrie du fer

Berlin, 21 octobre.

Une réunion des employés de l'industrie technique a décidé, hier soir vendredi, de soutenir, par tous les moyens, les constructeurs de l'industrie du fer, qui se sont mis en grève.

Les monarchistes portugais

Porto, 21 octobre.

On annonce officiellement que les monarchistes se maintiennent à Portella et qu'ils occupent de préférence des points d'où ils ne peuvent pas être délogés. La frontière vers le Minho est tranquille.

D'après des dépêches de Montalégre, les autorités espagnoles auraient désarmé *380 monarchistes portugais* qui se trouvaient sur territoire espagnol.

Aux Cortès portugaises

Lisbonne, 21 octobre.

Le Sénat n'a encore adopté que les neuf premiers articles du projet de loi gouvernemental visant les conspirateurs. L'article 9 n'a été voté qu'à une majorité de trois voix.

A la suite de ce vote, le président du Conseil a eu un entretien avec le président de la République, M. d'Arriaga. Cet entretien a donné lieu à des bruits de démission du ministère, mais ces bruits n'ont reçu aucune confirmation dans les milieux officiels et semblent dénués de fondement.

Agression

Lisbonne, 21 octobre.

M. Antonio José de Almeida, ancien ministre de l'intérieur, a été l'objet *d'une manifestation hostile en pleine* rue. La garde républicaine a dû intervenir pour chasser les manifestants.

Turcs et Bulgares

Londres, 21 octobre.

D'après une dépêche de Salonique au *Daily Chronicle*, un combat acharné aurait eu lieu, à trois lieues de la frontière, entre troupes turques et bulgares. De grosses pertes auraient été subies des deux côtés.

Un bruit

Constantinople, 21 octobre.

Le bruit court que la Turquie a engagé des négociations en vue de former une confédération balkanique.

Evêque assassiné

Salonique, 21 octobre.

L'évêque grec schismatique de Grevenà, Mgr Emilianos, qui avait été attaqué par des brigands, a été retrouvé assassiné à une heure de distance de Grevenà, en compagnie de son vicaire, de son coadjuteur, d'un cavas (huissier) et d'un domestique.

Explosion aux Etats-Unis

Hibernia (New-Jersey), 21 octobre.

Une explosion s'étant produite dans une mine à Whetton, une cloison entre deux puits fut brisée. Une inondation s'ensuivit. Quarante-huit mineurs se sauvèrent à la nage. Douze se noyèrent.

SUISSE

Le rachat de la gare de Genève

Berne, 21 octobre.

Le Conseil fédéral a pris connaissance ce matin du résultat de la conférence de Genève, relative au rachat de la gare de Cornavin.

Il s'est déclaré satisfait de l'accord et a exprimé l'espoir qu'une entente définitive interviendra.

Pixavon

Savon capillaire au goudron incolore et désodorisé. Incontestablement *le meilleur* pour fortifier le cuir chevelu et affermir les cheveux.
Prix fr. 3.—, suffisant pour plusieurs mois.

LAUSANNE
Ecole LÉMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALAURÉATS
Maturité

95 % de succès
300 élèves en 2½ ans.

TOUS LES
HERNIEUX

avant de se confier aux soi-disant spécialistes guérisseurs doivent lire la *Notice du professeur Parker*, dans laquelle ils verront le *moyen de se soigner à peu de frais* et de se guérir soi-même en quelques mois sans opération ni bandage. Cette intéressante Notice sera envoyée gratuitement et discrètement à toutes les personnes qui en feront la demande aujourd'hui même à M. C.-A. Parker, 212, *rue Lafayette*, à Paris. 4845

FRIBOURG

Conseil d'Etat. (*Séance du 20 octobre.* — Le Conseil délivre à M. Paul Bondallaz, à Fribourg, une patente de licencié en droit, l'autorisant à pratiquer devant les tribunaux inférieurs, sous la direction et la responsabilité de M. l'avocat Charles Egger, à Fribourg.

— Il autorise la paroisse d'Attalens à contracter un emprunt en compte courant de 4550 fr., destiné à solder les dépenses occasionnées par l'installation du chauffage central à l'église.

— Il décide la levée de la quarantaine mise par arrêté du 29 juillet 1911 sur le bétail provenant du canton de Neuchâtel.

— Il approuve le règlement établi par la commune de Bulle concernant l'organisation de l'inspection des viandes dans la localité.

— Il accorde à Mme Sophie Aeberhardt, sage-femme diplômée, établie à Chiètres, l'autorisation de pratiquer l'art obstétrical dans le canton de Fribourg.

— Il agrée, avec remerciements pour les longs et excellents services rendus, la démission de M. Martin Mooser, à La Villette (Bellegarde), en sa qualité de garde-chasse de la montagne et des districts francs.

— Il nomme :

M. Jules Nidegger, à Echarlens, instituteur à l'école des garçons de Montbovon ;

M. Joseph Rossier, à Corméród, instituteur à l'école mixte de Pont-la-Ville.

Elections au Conseil national. — Le *Peuple suisse* publie une proclamation du parti socialiste fribourgeois annonçant la candidature de M. Auguste Chassot, gérant de la coopérative de consommation et conseiller communal de Fribourg, dans les XXIIe et XXIIIe arrondissements.

Un compatriote au Maroc. — Notre correspondant de Marseille, M. Georges Favre, l'auteur du beau livre *Le Manuscrit de Cécilia*, est parti lundi soir pour Casablanca, où il va fonder un comptoir pour une grande maison de commerce française.

Statistique de la journée de Posieux. — Quelques journaux, dont les rédacteurs ont assisté à l'assemblée de Posieux du fond de leur bureau, se livrent au jeu puéril de contester le nombre des participants à la journée du 16 octobre. Jusqu'au *Démocrate* de Delémont qui s'en mêle et qui se paie le ridicule de dire qu'il n'y a pas eu plus de 800 personnes à Posieux !

Les chiffres que nous avons publiés étaient sincères et résultaient d'une enquête sérieuse. On ne peut pas contester qu'il y ait eu à Posieux environ 12,000 personnes. Le dénombrement par district concorde avec les évaluations faites sur place. Le *Journal de Genève* peut sans crainte maintenant rectifier son lapsus. Il a pu voir que les journaux sérieux n'ont pas hésité à admettre le chiffre indiqué par les témoins de l'assemblée. Plusieurs de ces journaux avaient des correspondants sur place.

Voici une statistique prosaïque, mais qui a son éloquence. Le comité des subsistances fait savoir qu'il a été vendu à Posieux, le 16 octobre : 4600 portions de viande, 6100 petits pains et portions de pain, 3000 assiettes de bouillon, 5750 bouteilles de vin, 4235 bouteilles de bière.

Or, on avait recommandé aux participants d'apporter leurs vivres, et, de fait, la majeure partie des gens s'étaient munis de victuailles.

L'*Indépendant* s'est armé d'une prétendue statistique des billets spéciaux de chemin de fer. Il affirme que les trains spéciaux n'ont conduit à Matran que sept cents personnes (340 de la Broye, 27 du Lac et 332 de Fribourg).

Voici la vérité, d'après les indications du service d'exploitation des C. F. F. :

Billets vendus par les gares de la Broye : 526 ; par les gares de Palézieux à Rosé : 448 ; par le F.-M.-A. et la gare de Fribourg : 357 ; gares du Bulle-Romont : 301 ; de Flamatt à Guin, 213. Total : 1845. C'est 1100 de plus que n'indique l'*Indépendant*.

Mais les participants arrivés par le chemin de fer n'ont constitué qu'un infime contingent de l'affluence.

C'est en chars et à pied que la grande masse est venue à Posieux. Nous ne voulons pas refaire le tableau du flot ininterrompu de véhicules et de piétons qui, le matin du 16 octobre, couvraient les routes convergeant vers Posieux. Le correspondant du *Vaterland*, qui y était, compare ce spectacle à celui d'une *Wagenburg* des vieux Germains, d'une migration de peuple.

Une observation qui a été faite et qui montre bien quelle immense foule était là, est que les chants des Céciliennes et les morceaux joués par les musiques n'arrivaient aux oreilles des personnes placées à une certaine distance que comme un murmure à peine perceptible. Et pourtant il y avait un millier de chanteurs et quinze corps de musique.

Répétons-le, quelque dépit qu'en ait l'*Indépendant*, ce fut une grandiose manifestation.

Les vétérans de 1852

Nous avons cité mercredi quelques-uns seulement des vétérans de 1852 présents à l'assemblée de lundi. Nous remplirions des colonnes à résumer les états de service de ces vaillants ; contentons-nous de donner leurs noms ; cette citation au tableau d'honneur de Posieux suffit à leur modestie.

Nous notons, au hasard de la plume : le Frère Alphonse Peiry, de Treyvaux, né en 1838, qui est depuis une vingtaine d'années au couvent des Capucins de Bulle ; M. Vincent Python, d'Arconciel, à Rueyres-St-Laurent, né en 1840 ; M. Tobie Rime, juge à Gruyères, né en 1837 ; M. Auxence Rigolet, de La Roche, né en 1837 ; M. Jérôme Collaud, de St-Aubin, né en 1835 ; M. Louis Corboz, de La Tour-de-Trême, assesseur de la justice de paix, né en 1834 ; M. François Oberson, de Villariaz, un vigoureux soldat du train né en 1831 ; M. François Rudaz, un autre octogénaire, de La Corbaz, fermier à Fillistorf ; M. François Ressier, de Lovens, né en 1835 ; M. François Piccand, du Petit-Farvagny, né en 1837 ; M. Julien Chenaux, d'Ecuvillens, né en 1831 ; M. Joseph Reynaud, de Cottens, né en 1833 ; M. Jean Python, de Torny-le-Petit, le vénérable père du syndic actuel de cette commune, né en 1824 ; M. Maurice Huguenot, d'Autigny, né en 1835 ; M. Joseph Real, de Cottens, né en 1838 ; M. Joseph Perroud, ancien syndic et ancien président de paroisse de Berlens, né en 1829 ; M. Joseph Rigolet, de La Roche, né en 1831 ; M. Jean Jaquet, de Grolley, né en 1832 ; M. Jacques Grandgirard, de Cugy, né en 1834 ; M. François-Xavier Phillot, de Villargiroud, né en 1833 ; M. Joseph Raboud, de Villarsiviriaux, né en 1824 ; M. Pierre Macheret, de Rueyres-St-Laurent, né en 1829 ; M. Joachim Chammartin, de Massonnens, né en 1833 ; M. Théophile Rey, de Massonnens, né en 1834 ; M. Nicolas Guisolan, de Villaraboud, né en 1834 ; M. Nicolas Bulliard, ancien capitaine d'artillerie, de Corpataux, né en 1832 ; M. Félicien Menoud, assesseur, de La Joux, frère de feu M. le conseiller d'Etat Menoud, né en 1832 ; M. Alexandre Menoud, né en 1832, qui fut, pendant un demi-siècle, syndic aux Ecassey ; M. Philippe Seydoux, de Sales et Vaulruz né en 1822 ; M. Joseph Pugin, de Riaz, né en 1832 ; M. Béat Plancherel, à Montbrelloz, né en 1838 ; M. Michel Page, de Maconnens, né en 1830 ; M. Christophe Aebischer, à Léchelles, né en 1831 ; M. Jacques Vauthey, de Fuyens, né en 1834 ; M. Joseph Grandjean, né en 1832 et M. Justin Grandjean, né en 1833, tous deux de Morlon ; M. Julien Carrel, de Bionnens, né en 1831 ; M. Nicolas Spæth, facteur des sels, à Fribourg, né en 1832 ; M. Joseph Chavannaz, de Vuisternens-en-Ogoz, à Villaraboud, né en 1832 ; M. Jules Jaquet, de Grolley, né en 1844 ; M. Auguste Carrel, à Bussy, né en 1834 ; M. Isidore Rhème, de Lussy, né en 1833, le doyen d'âge des inspecteurs du bétail du canton ; M. Jeannet Bochud, de Bossonnens, né en 1833 ; M. Jean-Joseph Genoud, de Corniat, à Fribourg, né en 1834 ; M. Nicolas Guérig, à Jetschwyl (Guin), né en 1829 ; M. Pierre Dumont, de Grolley, né en 1834 ; M. Pierre Andrey, lieutenant, de Prévondavaux, né en 1832 ; M. André Mourra, de Grandvillard, à Fribourg, né en 1828 ; M. Isidore Jaquet, de Grolley, à Fribourg, né en 1834 ; MM. Joseph Grand, Georges Vuichard et Jacques Perrin, trois Semsalois nés respectivement en 1830, 1831 et 1834 ; M. Jean Pittet, de Torny-le-Petit, né en 1832 ; M. Joseph Blanchard, de Brunisried, né en 1825 ; M. Jacob Kessler, de Heitenried, né en 1832 ; M. Johann Greber, de Chevrilles, né en 1832 ; M. Jacques Piccand, à Posat, né en 1829 ; M. Peter Jelk, de Saint-Sylvestre, né en 1827 ; M. Peter Bielmann, de Dirlaret, né en 1833 ; M. Jean Kaiser, de Lehwil, né en 1824 ; M. Joseph Gauch, de Tavel, né en 1837 ; M. Joseph Zbinden, de Planfayon, né en 1833 ; M. Ulrich Thalmann, de Fribourg, né en 1835 ; MM. Dietrich et Johann Remy, de Planfayon, nés en 1833 et 1834 ; M. Joseph Pauchard, de Fendringen, né en 1833 ; M. Joseph Heth, à Rœmerswyl, né en 1832 ; M. Franz Burki, d'Obermonten, né en 1841 ; M. Ulrich Gotting, à Fribourg, né en 1836, M. Alexandre Raboud, député, à Romont, né en 1832 ; M. Xavier Brohy, conseiller général, à Fribourg, né en 1833.

On nous signale encore, parmi les vétérans gruyériens présents à Posieux, MM. Placide Grangier, juge de paix à Montbovon ; Isidore Seydoux, à Bulle ; Christophe Repond, de Villarvolard ; Léon Jaquet, d'Estavannens ; Joseph Robadey, de Lessoc, et Jean Pittet, de Salos.

Terminons là ce tableau d'honneur des fidèles vétérans de 1852. Ils étaient à la peine et au sacrifice il y a soixante ans. La génération à laquelle ils ont ouvert le chemin de la victoire leur a fait fête lundi. Etait-ce trop tôt ?

L'un ou l'autre ont manqué à l'appel, dont on avait annoncé la participation à la journée de lundi. On a remarqué notamment l'absence du vétéran des vétérans, M. Félicien Castella, d'Albeuve, né en 1819, et de l'un de ses vaillants contemporains, M. François Monnard, d'Attalens. Une indisposition a empêché ces braves de répondre « présent » à l'appel du colonel Reynold. Un souvenir ému leur a été accordé, ainsi qu'à tous les frères d'armes absents, par les vieux chevronnés de 1852.

Photographie. — La maison Savigny, en notre ville, a pris de l'assemblée populaire de Posieux quelques vues intéressantes, qu'elle édite en photographies.

A l'église des RR. PP. Cordeliers. — Le nouveau Chemin de Croix de l'église des Cordeliers sera bénit demain soir, dimanche. La cérémonie commencera à 8 ¼ h. par une brève instruction. Les fidèles qui assistent à la bénédiction gagneront les mêmes indulgences et faveurs spirituelles que les pèlerins aux Lieux Saints de Jérusalem.

Les stations, sculptées sur bois, sont l'œuvre de Balthasar Keller, à Oberammergau. Aux représentations de 1910, cet artiste jouait le rôle de l'apôtre Barthélemy. Les cadres ont été dessinés par M. le professeur Meneghelli.

Chaque station a coûté environ 400 fr. Les frais ont été couverts par les offrandes des fidèles, les dimanches et fêtes, et par des dons d'autres bienfaiteurs.

Une nouvelle comète. — Depuis quelques jours déjà on observe, le matin, entre 4 et 5 ½ h., au nord-est du ciel, la magnifique comète de Brooks, dont nous avons mentionné la venue. Le noyau est de grandeur moyenne ; la queue, d'une longueur de 15 à 20 mètres, est même visible à l'œil nu. La comète avance assez vite vers l'est ; car avant-hier elle se trouvait à 5 h. à une hauteur considérable au-dessus de l'horizon et aujourd'hui on l'observe à la même heure, beaucoup plus bas. La queue a la direction du sud-est au nord-ouest ; elle a la forme d'une longue poignée de verges. Vers 5 ½ h, le jour naissant rend la comète invisible.

Exposition d'horticulture. — La Grenette abrite l'exposition annuelle de la Société d'horticulture, qui sera ouverte jusqu'au 23 octobre. L'exposition est très belle. Nous engageons vivement le public à y faire une visite. Il en vaut la peine.

Ecole de laiterie. — En suite des examens qui ont eu lieu le samedi 14 octobre, à la Station laitière de Pérolles, des diplômes de fin d'apprentissage ont été délivrés aux élèves suivants :

MM. Aloyse Bæriswyl, de Fribourg ; Michel Dupasquier, de la Tour de Trême ; Léonard Gendre, d'Enney ; Alphonse Girard, de Martigny (Valais) ; Louis Guilland, de Motier ; Louis Menoud, de Rueyres ; Jules Périsset, d'Estavayer-le-Lac.

Durant l'année 1910 à 1911, vingt-trois élèves ont suivi les cours de laiterie.

La rentrée du nouveau cours est fixée au lundi, 6 novembre prochain.

Un danger écarté. — Nous avons annoncé la levée du ban mis aux frontières de la Gruyère fribourgeoise et du Pays d'En Haut en prévision de la fièvre aphteuse qui sévissait dans certains pâturages vaudois. Notre territoire est resté absolument indemne de la contagion. Ce résultat, dû aux mesures de précaution et au service de police sanitaire rigoureux organisé par la Préfecture de la Gruyère, fait le plus grand honneur à cette autorité.

Cours de Samaritains. — Le cours français de Samaritains, organisé par la Société des Samaritains, commencera lundi, 23 octobre, à 8 ½ h. du soir, au Lycée, 3e étage, salle No 2, sous la direction de M. le docteur Weissenbach.

Les personnes qui désirent suivre ce cours et qui ne sont pas encore inscrites peuvent se présenter à ce premier exercice (finance d'inscription 3 francs).

Amélioration du sol. — Des subsides sont alloués au canton de Fribourg pour les améliorations de terrain énumérées ci-après, savoir : 20 % des frais de l'assainissement :

1° du Pré de la chapelle et du Prè de l'Etang, commune de Pierrafortscha (devis : 4680 francs ; maximum : 936 francs) ;

2° du pâturage du Hohberg, commune de Planfayon (devis 3650 francs ; maximum : 730 francs).

Institut de Hautes Etudes. — Reprise des cours : lundi, 23 octobre, à 4 h. du soir ; inscription dès ce jour, villa des Fougères.

Lundi : 9 h., cours de latin ; 4 h., cours de philosophie. Mardi : 4 h., cours de religion. Mercredi : 9 h., cours spécial de composition française ; 4 h., cours d'histoire de la littérature française. Jeudi : 8 h. du soir, cours d'histoire de l'art. Vendredi : 9 h., cours d'histoire de la littérature grecque ; 4 h., cours d'histoire générale.

Statistique hôtelière. — Nationalité et nombre de personnes descendues dans les hôtels et auberges de la ville de Fribourg durant la semaine du 1er octobre au 8 octobre :

Suisse, 435 ; Allemagne, 113 ; Angleterre, 73 ; Autriche-Hongrie, 19 ; Amérique, 55 ; Afrique, 39 ; Asie, 18 ; Belgique, 2 ; Danemark, 4 ; Espagne, 24 ; France, 261 ; Italie, 54 ; Russie, 50 ; Turquie, 2 ; autres pays, 7. Total : 1156.

Les excès des automobilistes. — C'était un de ces soirs derniers, dans les alentours de la ville. Un piéton suivait un chemin large d'à peine deux mètres, conduisant à diverses campagnes. Soudain, un mugissement de trompe, derrière lui, le fit se retourner. Dans la nuit noire, il vit les feux aveuglants des phares d'une automobile dont la masse sombre venait de s'engouffrer en trombe dans le chemin. La machine s'avançait à une allure de cyclone. Le chemin était bordé de ronces artificielles. Et les mugissements de la trompe continuaient, rendant impossible au piéton de se faire entendre des arrivants, qui sans doute ne le voyaient pas. Il s'aplatit contre la clôture de ronces, au risque de se blesser et de se déchirer pour laisser place à l'automobile, qui passa comme un éclair.

Voilà encore un échantillon du dédain absolu des règles de la prudence qui caractérise certains chauffeurs. Que serait-il arrivé, si c'eût été un enfant qui se fût trouvé là ? Terrifié, paralysé par la peur, il se serait probablement jeté sous les roues de l'automobile.

Les articles des journaux pour amadouer l'opinion publique en faveur des automobilistes n'auront pas grande efficacité, tant qu'il y aura des conducteurs d'autos qui se conduiront avec autant de témérité.

Chemins de fer fribourgeois. — La statistique des chemins de fer suisses pour 1909 (XXXVIIe vol.) donne les indications suivantes sur les lignes fribourgeoises :

	F.-M.-A. Fr.	C. E. G. Fr.
Capital-actions	2,700,000	3,191,300
Emprunts consol. ou non	1,450,000	4,844,059
Dépenses d'établis.	3,290,943	7,902,677
Taux moyen des frais génér. d'établis. *	3 02 %	5,18 %
Coût des instal.	2,604,066	6,010,012
Moyenne par km.	99 241	135,721
Coût du matériel roulant	506,190	1,330 691
Moyenne par km.	15,339	30,243
Moyenne totale du coût d'établ. par km **	121,766	178,655
Parcours du matériel en km. c'sieux	1,641,578	2,775,392
Tonnes de march.	76,809	53,357
Moyenne par km. de train tonnes : (Moyenne suisse, sans les C. F. F. : 9,9 t. avec les C. F. F. : 26,6 t)	8,1	2,4
Recette-voyageurs par km. de ligne (Moyenne suisse, sans les C. F. F., 11,325 fr. ; avec les C. F. F., 19,256 fr.)	4440	4820
Recette march. p. km. (Suisse : sans les C.F.F., 8408 fr. ; avec les C. F. F., 23,614 fr.)	4580	4420
Dép. d'exploit. p. km. (Suisse : sans les C. F. F. 14,511 fr. ; avec les C. F. F., 30,400 fr.	7923	8155
Excéd. des rec. sur les dép. p. km. (Suisse : sans les C. F. F., 6135 fr. ; avec les C. F. F., 14,335 fr.)	1513	1971
Solde passif de Profits et Pertes	551,873	1,310,785

* Moyenne générale de la Suisse, sans les C. F. F., 7,03 % ; avec les C. F. F., 9,26 %.

** Moyenne générale suisse, sans les C. F. F., 203,095 fr. par km ; avec les C. F. F., 878,086 fr.

Musée industriel. — La riche Bibliothèque du Musée met à la disposition du public tous les ouvrages qui peuvent intéresser, soit nos artisans, architectes, ingénieurs, dessinateurs et peintres, soit tous les artistes, désireux de renouveler ou d'enrichir leur collection de dessins, tels que peysages, aquarelles, etc.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours de 9 à 12 h. ; de 2 à 6 h., le soir de 7 ½ à 9 h., afin de permettre au public de profiter de cette institution qui lui facilite le perfectionnement dans diverses branches. Des expositions permanentes où l'on peut admirer les plus belles œuvres de la bibliothèque sont renouvelées tous les mois.

Funiculaire. — Pour cause de revision annuelle des voitures, la circulation sera interrompue pour quelques jours, dès lundi matin, 23 octobre.

SOCIÉTÉS

Société l'Epargne de l'Auge. — Soirée familière, dimanche 22 octobre, à 8 ½ h. du soir, à la grande salle de la brasserie des Tanneurs. Amis et connaissances y sont invités.

Orchestre de la ville. — Reprise des répétitions, ce soir, samedi, 21 octobre, à 8 ½ h., dans la salle de musique du Collège. Les personnes désireuses de faire partie de l'orchestre sont priées de bien vouloir s'y rencontrer.

« Cæcilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Demain dimanche, dans la grande salle de la brasserie de l'Epée, soirée familière avec jeux et productions diverses. Invitation aux membres et amis de la société.

Union instrumentale. — Demain soir, dès 8 h., soirée familière au local, Hôtel du Chamois.

MEMENTO

Demain dimanche, à 11 h., concert d'orgues à Saint-Nicolas. Il n'y aura pas de concert le soir.

VÉGÉTATION AUTOMNALE

La grande chaleur et la sécheresse persistante de l'été avaient paralysé partout et même arrêté la végétation : l'herbe des prés s'était inclinée et flétrie sous la morsure renouvelée des rayons du soleil et bien des arbres étaient dépouillés de leur verdure avant la fin août.

La pluie a réveillé la vie engourdie ; l'herbe a poussé de nouveau avec vigueur ; elle n'est pas haute, mais elle est touffue. Partout les troupeaux jettent aux vents leurs joyeux carillons et s'en vont parcourir les prairies. Le « repais » assure une heureuse compensation à la récolte si maigre du regain. Jamais les prairies ne se sont couvertes en automne d'un si merveilleux manteau d'émeraude : on dirait partout le vert tendre d'une végétation printanière. Aussi les troupeaux broutent avec ardeur.

Dans bien des arbres trop tôt dépouillés la sève a repris son élan ; un jeune feuillage couvre à nouveau les rameaux dénudés. Un bon nombre de tilleuls de l'avenue de Pérolles étalent avec fierté leur gaie frondaison, tandis que leurs frères qui ont bravé l'ardeur de l'été semblent se serrer sous leur feuillage grave et s'assombrissent avant de subir le premier assaut fatal, que leur prépare traîtreusement l'hiver. Dans les taillis, les sureaux ont eux aussi leur seconde frondaison. Plusieurs marronniers se distinguent mieux encore : de nouvelles grappes de fleurs semblent sourire à l'approche de juin et ne paraissent pas se douter que les frimas de l'hiver les guettent et abattront d'un coup leur audace. N'y aura-t-il pas quelque cerisier qui se couvrira lui aussi d'une neige de fleurs ?

H. S.

BOURSE DE FRIBOURG

COTE DES VALEURS

20 octobre

	OBLIGATIONS	Demande	Offre
3	Chem. de fer féd. 1903	— —	— —
3 ½	Confféd. Série A.-E.	— —	— —
3	Fribourg. Etat, 1892	— —	80 50
3	» » 1902	— —	80 —
3 ½	» » 1899	— —	93 50
4	» 3 ½ diff. 1907	— —	— —
3 ½	Frib., Ville, 1890 Etat	91 50	93 —
3 ½	» » 1892 g-z	89 —	92 50
3 ¼	» » 1902	92 50	— —
4	» » 1909	— —	— —
3 ½	Bulle » 1re hyp.	90 —	94 —
4	» » 1899	94 50	96 —
4	Comm. de Broc 1887	— —	— —
3	» » » 1910	— —	98 —
3 ¼	Caisse hyp. frib., P.	91 —	93 —
3 ¼	» » » R.	92 —	95 —
4	» » » S.	91 50	— —
4	» » » L.	95 50	98 —
4	» » » C.	96 —	98 —
3 ¼	Banq. hyp. suisse	— —	— —
4	» » »	95 —	98 —
4 %	Soc. Navigat. N.-M.	— —	100 —
4	Bulle-Romont 1894	— —	96 —
4 ¼	Tramw., Fribourg	— —	100 25
4 ½	Funic. Neuv.-St-P.	— —	100 —
4 ½	Elec., Montbovon	— —	— —
4	Electrique de Bulle	— —	— —
4 ½	Brasserie du Cardinal	— —	— —
4 ½	Beauregard av. hyp.	— —	101 —
4 ½	» sans hyp.	— —	— —
4 ½	Procédés Paul Girod	— —	— —
	ACTIONS		
	Caisse hyp., frib. 500	— 610 —	618 —
	Banq. cant. frib. 500	— 590 —	600 —
	Crédit gruyér. 500	— — —	610 —
	» p. fondi	— —	— —
	Crédit agr., Estav. 500	— —	— —
	Banq. pop. Gruy. 200	— 290 —	— —
	Banq. pop. Glâne 100	— 130 —	— —
	Banque ép. et prêts, Estav. 200	— — —	— —
	Banque nationale 500-250	— — —	495 —
	Banq. Hyp. suisse 500	— 540 —	560 —
	Bulle-Romont 500	— — —	500 —
	Tram. Fribourg 200	— 25 —	40 —
	Fun. Neuv.-St-P. 200	— — —	150 —
	Elect. Montbovon 500	— — —	— —
	Proc. Paul Girod 500	— — —	— —
	Electrique, Bulle 200	— — —	— —
	Condensat. électr. 500	— 440 —	455 —
	Engr. chimiques 300	— 580 —	— —
	Teint. Morat, priv. 250	— — —	— —
	Zæringia fourneaux	— — —	460 —
	Fab. de machines ord.	— — —	250 —
	Papeterie Marly 1000	— 1065 —	— —
	Verrerie Semsales 500	— — —	230 —
	Choc. Cailler, Jouis,	— — —	— —
	Chocolats Villars 50	— 59 —	63 —
	Brass. Beauregard 500	— — —	690 —
	Clémentine ordin. 300	— — —	— —
	Clémentine privil. 500	— — —	520 —
	Moulins de Pérolles 500	— — —	500 —
	LOTS		
	Fribourg Etat 1860	48 —	— —
	» » 1902	— —	9 90
	» Ville 1878	14 —	14 60
	» » 1898	— —	10 —
	Communes	— —	50 —
	Banque de l'Etat	— —	67 —

☞ Je donne depuis nombre d'années le véritable Cacao à l'Avoine, marque Cheval Blanc, à mes enfants et ne puis constater que les meilleurs résultats. Ils ne s'en dégoûtent jamais, au contraire, **ils l'aiment de plus en plus.**

Zurich. S/g. R. Esslinger.

Des attestations spontanées du genre ci-dessus nous parviennent continuellement et prouvent ainsi à l'évidence la légitime popularité, de même que l'excellence du Véritable Cacao à l'Avoine, marque le Cheval Blanc.

Seul véritable en cartons rouges de 27 cubes à 1 fr. 30.
de ¼ kg. (en poudre) à 1 fr. 20.
En vente partout.

Almanach catholique du Jura

Cette publication qui en est à sa 29me année d'existence, se recommande à la sollicitude des familles par le choix judicieux et varié des nouvelles et récits qu'elle contient, qui tous sont écrits dans un excellent esprit chrétien, d'une grande portée morale.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Technicum de Frib urg
Altitude 642 m.
Longitude Est Paris 4° 41' 16" — Latitude Nord 46° 47' 31"
Du 21 octobre

BAROMÈTRE

Oct.	16	17	18	19	20	21	Oct.
725,0							725,0
720,0							720,0
715,0							715,0
710,0 Moy.							710,0 Moy.
705,0							705,0
700,0							700,0
695,0							695,0
690,0							690,0

THERMOMÈTRE C.

Oct.	16	17	18	19	20	21	Oct.
8 h. m.	12	9	7	5	6	4	8 h. m.
1 h. s.	16	10	10	12	13	1	1 h. s.
8 h. s.	13	9	10	11	11		8 h. s.

HUMIDITÉ

8 h. m.	86	85	86	86	84	86	8 h. m.
1 h. s.	75	85	8e	86	86	86	1 h. s.
8 h. s.	75	85	69	75	75		8 h. s.

Température maxim. dans les 24 h. : 16°
Température minim. dans les 24 h. : 4°
Eau tombée dans les 24 h. : — mm.
Vent : Direction S.-O.
Force : léger.
Etat du ciel : couvert.

Extrait des observations du Bureau central de Zurich

Températures à 8 heures du matin, le 20 octobre :

Paris	14°	Vienne	2°
Rome	9°	Hambourg	5°
St-Pétersbourg	3°	Stockholm	2°

Conditions atmosphériques ce matin, 21 octobre, à 7 h. :

Brouillard sur le plateau suisse. Ailleurs, très beau. Partout calme sauf à Göschenen où souffle le föhn.

Température minima : — 1° à Davos ; 0° à Saint-Moritz ; 3° à Sierre ; 4° à La Chaux-de-Fonds et Thoune ; 5° à Berne, Fribourg, Lucerne ; ailleurs, 6° à 9° ; Locarno et Genève 10 ; Le maximum 11° est atteint à Vevey.

TEMPS PROBABLE
dans la Suisse occidentale
Zurich, 21 octobre, midi.
Nuageux et doux. Instable. Pluie.

D. PLANCHEREL, *gérant*

Seulement
la véritable Emulsion Scott,
attention aux contrefaçons !

Exiger toujours l'Emulsion avec cette marque "le Pêcheur", marque du procédé Scott.

La renommée universelle de l'Emulsion Scott est la meilleure garantie de la qualité de cette préparation. Les résultats obtenus par son usage sont incontestables. Les imitations meilleur marché, de qualité et prix inférieurs, ne font pas défaut. Il en exista de tout temps et il s'en présente de nouvelles actuellement.

Ce serait une mauvaise économie si, au lieu de s'en tenir à la préparation originale, renommée, de Scott, on vilipendait son argent pour de telles imitations. C'est le succès qui prime, et la vraie

Emulsion SCOTT

lui doit sa réputation. De là, veillez au grain, en achetant ! Que l'on exige, sans transiger, la véritable Emulsion Scott munie de notre marque de fabrique si connue : "Le Pêcheur !" Qu'on ne se laisse imposer aucune imitation.

Prix : 2 fr. 50 et 5 fr.
dans toutes les pharmacies.
Scott & Bowne, Ltd., Chiasso (Tessin).

„CHING-WO" Thé de Chine nature
En vente chez Vicarino & Cie, Fribourg.
Georg. Clément, *Fribourg, Grand'Rue 18.*

L'HIVER
Les SOUS-VÊTEMENTS et les PANTOUFLES du Docteur RASUREL préservent des REFROIDISSEMENTS et des RHUMATISMES
EN VENTE
Chez Mme SCHWARBERGER, 2, r. de Lausanne
FRIBOURG

Drap magnifique. Toilerie et linges pour trousseaux. Adressez-vous à Walther GYGAX, *fabricant* à Bielenbach, 10.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

MONSIEUR LE CHANOINE

Victor PELLERIN

Révérendissime vicaire général

aura lieu mardi, 24 octobre, à 8 h. ½, à la collégiale de Saint-Nicolas.

R. I. P.

†

L'office anniversaire pour le repos de l'âme de

MADEMOISELLE

Alexandrine de SCHALLER

aura lieu à l'église de Belfaux, mardi 24 octobre, 8 h. ½ du matin.

R. I. P.

Madame veuve Zurkinden et ses enfants remercient tous les parents, amis et connaissances, qui ont pris part au deuil qui vient de les éprouver.

Pharmacies d'office

DIMANCHE 22 OCTOBRE

Pharmacie Bourgknecht & Gottrau, *rue de Lausanne.*

Pharmacie Cuony, *Avenue de la Gare.*

Les pharmacies qui ne sont pas d'office les jours fériés seront fermées depuis samedi soir, à 9 ½ h., jusqu'au lundi matin.

Un cours d'

ITALIEN

commencera sous peu.

S'inscrire à l'**Institut Suriuis,** *rue du Temple, 15.*

ON DEMANDE

pour le 25 mars 1912, une famille catholique nombreuse pour exploiter de moitié une *propriété de 65 hectares tout* en plaine et d'un seul tenant, pouvant nourrir 40 vaches; tout cultivable, pas de marais; à défaut de fonds, le propriétaire fera les avances. En répondant, donner de sérieuses références, ainsi que l'âge et la *composition de la famille.*

S'adresser à **M. Viellard,** à la **Chevillotte, près Maniolle** (Doubs, France). 4852

A REMETTRE

épicerie avec débit de vins et bière, dans un bon quartier de la ville. Recette prouvée depuis plusieurs années (50 à 60 fr. par jour en moyenne).

S'adresser sous H 4861 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 4826-1710

DÉBIT DE VINS
à l'emporter

Bonne et ancienne maison de vins en gros de la Suisse **demande** commerçants, qui désireraient tenir un débit pour la vente au détail, à Bulle, Broc et Rue. H 4865 F 4849

Ecrire à **Y 444, Poste restante, Lausanne.**

Une jeune cuisinière

capable, ayant déjà travaillé dans hôtel, **demande place** dans pension, hôtel ou bonne famille de la Suisse française, où elle aurait l'occasion de se perfectionner dans la langue française. Entrée selon entente. Certificats à disposition.

S'adresser sous H 4891 F, à Haasenstein & Vogler, Fribourg. 4866

MISES PUBLIQUES

On vendra en mises publiques, le **lundi 23 octobre,** dès 9 heures du matin, rue de la Samaritaine, N° 113, à Fribourg, une quantité de meubles, *tels que* : 5 lits complets, 2 armoires doubles, 1 commode, secrétaire, tables rondes et carrées, chaises, 1 potager à 4 trous, 1 couleuse, baquets, tableaux, garde-manger, cigares et verrerie. Le tout taxé à bas prix. H 4846 F 4848

Homme de confiance

sachant traire, demande place dans une bonne famille.

S'adr. sous chiffres H 4897 F, à l'agence *Haasenstein & Vogler, Fribourg.* 4870

ON DEMANDE

une bonne lingère

pour la chemise d'homme.

S'adres. sous chiffres H 4896 F, à *Haasenstein et Vogler, à Fribourg.* 4869

Petit café

à remettre, situé au centre d'un grand village; conviendrait pour veuve. Petite location, pas de reprise. 4856

S'adr **par écrit,** à **E. B. 115, Granges-Marnand.**

La Soierie Suisse est la meilleure!

Demandez les échantillons de nos nouveautés en noir, blanc ou couleur : **Duchesse, Voile, Satin souple, Taffetas, Crêpe de Chine, Eolienne, Cotelé, Mousseline,** largeur 120 cm à partir de 1 fr. 15 le mètre, **Velours et peluche** p. robes, blouses, etc., de *même que les blouses et robes brodées* en batiste, laine, toile soie.

Nous vendons nos soies garanties solides **directement aux clients et franco de port à domicile.** 3301

Schweizer & Cie, Lucerne K74

Exportation de Soieries.

Les dimanches 22 et 29 octobre

TIR AU FLOBERT

à l'auberge du Schild

A FRIBOURG

Beaux et nombreux prix. *Invitation cordiale.*

Ancienne **Société d'assurance** allemande (vie) **demande**

agent général

pour la Suisse française. Il s'agit d'une Société de 1er ordre et bien introduite. Garantie ou caution ainsi que connaissance à fond de la langue allemande exigées. 4828

Offres sous chiffres D 6154 Q, à Haasenstein & Vogler, Bâle.

CANADOLINE est infaillible contre les pellicules et la chute des cheveux. CLERMONT & FOUET, GENÈVE

Cinématographe permanent

Cette semaine, deux beaux suppléments :

La Catastrophe de la « LIBERTÉ »

ACTUALITÉ

Nick Winter et le vol de la Joconde

COMIQUE

Cette semaine, exceptionnellement, 9 numéros

Hache-paille perfectionnés.
Coupe-racines.
Concasseurs.
Ecrase-pommes de terre.
Buanderies (romaines).
Bouilleurs en tôle d'acier.
Pompes à purin.
Pompes de puits.
Bascules. Meules.

A prix réduits.

E. WASSMER

Fribourg

Ecole d'arboriculture

DE

Ph. MULLER, Lœwenberg, près Morat

recommande *son grand choix*

d'arbres fruitiers
Arbustes
Arbres d'ornement

PRIX MODÉRÉS

Le prix courant est envoyé gratuitement sur demande.

La santé et l'hygiène

Purifiez l'air vicié des appartements, bureaux, locaux de travail, etc.

Prévenez les maladies et les épidémies

PAR

L'HYGIÉNICAL

PROCÉDÉ MODERNE POUR

La désinfection La Désodorisation

CONTRE

La fumée **Les poussières**

Nombreuses attestations à disposition.

SUCCÈS IMMENSE

Demandez renseignements et prospectus à la

4735 **SWYSS HYGIÉNICAL, à Lausanne.**

Samedi 21, lundi 23, dès 8 heures du soir, dimanche 22

dès 4 et 8 heures du soir

au CAFÉ DE L'HOTEL DES POSTES

Grandes séances de PRESTIDIGITATION

DONNÉES PAR

M. René DANTE, ex-prestidigitateur du Kursaal de Lausanne

Tobler Chocolat "AMANDA"

Seul véritable avec la marque « AMANDA » en bâtons au prix de 30 cent. et en tablettes à 40 cent. Refusez impitoyablement les nombreuses imitations assez ressemblantes, mais toutes de qualité inférieure.

Ne croyez que ce que l'on vous PROUVE

Or, **NOUS PROUVONS** ce que nous affirmons : C'est que **SEULS** nous pouvons vous offrir un

Pardessus sur mesure 31 Fr.

avec devants incassables, faits à Londres, en pur tissu anglais, franco de douane et de port, pour *la somme de* . . . . . .

Complet sur MESURE 34 fr.

Véritable imperméable anglais (caoutchouc) sans odeur 22.50

Curzon n'est pas seulement un NOM, c'est une GARANTIE.

Curzon résume le DERNIER MOT de l'art du tailleur.

CURZON BROTHERS ont **créé** un genre, ils ne copient personne. D'autres **essaient** de les imiter dans ce qu'ils **disent** et ce qu'ils **font.**

Pourquoi hésiteriez-vous à vous adresser à nous? Chaque courrier nous apporte des **attestations** flatteuses et spontanées. Nous en avons

DES MILLIERS

que **NOUS, NOUS** tenons toujours à la disposition de nos clients.

NOUS avons une méthode spéciale brevetée, qui VOUS permet de prendre vos mesures vous-même,

sans sortir de chez vous, et avec **la même précision** *que si elles étaient prises par le plus* grand coupeur. C'est pour cette **raison même que nous pouvons** donner une garantie unique :

NOUS PRENONS L'ENGAGEMENT FORMEL de refaire immédiatement tout complet qui n'irait pas à la perfection, car Curzon Brothers ne veut pas permettre qu'un de ses fameux complets **sur mesure** soit porté par un de ses clients sans être parfait à **tous** les points de vue.

Envoyez-nous votre nom et votre adresse, et vous recevrez GRATUITEMENT : Nos collections d'échantillons de tissus anglais, nos planches de mode, notre brochure expliquant comment nous pouvons opérer cette merveille, un centimètre et notre **PROCÉDÉ SPÉCIAL** vous permettant de prendre vos mesures vous-même.

Tout ceci ne vous engage à rien

Demandez en nous écrivant notre brochure spéciale N° 67

CURZON BROTHERS — PARIS

130, rue de Rivoli

Même maison à Bruxelles, 2, rue de la Bourse

Si un de nos agents se trouve dans votre ville — ce dont vous pourrez vous assurer en consultant la liste ci-dessous — n'hésitez pas à aller le voir. Il vous soumettra nos échantillons et au besoin prendra vos mesures. Soyez assuré que cette visite ne vous engagera EN RIEN.

AGENTS EN SUISSE. — Genève : M. Ledermann, 1, boulv. Georges Favon; **Zurich : M. Bollag,** 72, Muhlebachstrasse; **Berne : M. Bernheim,** 2, rue Christophe; **Ouchy-Lausanne : M. Suter,** 4, avenue de la Harpe; **Neuchâtel : M. Ed. Claire,** 14, rue de l'Hôpital.

Maisons de Londres : 58-60-62, City road, et 133-135, Oxford street.

LIÉGE — ANVERS — TORONTO (Canada) — CAPETOWN (Sud-Afrique).

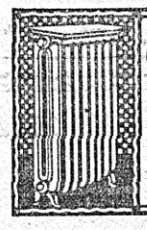

Chauffages Centraux Eugène Jenny

Fribourg

Rue des Forgerons 204

Se recommande pour installations de chauffages centraux de tous systèmes ainsi que pour agrandissements, transformations et réparations. 4672

Je me sens obligée de vous communiquer les beaux résultats que j'ai obtenus après un long usage de votre farine « Galactina ». Aucune autre farine pour enfants ne possède les merveilleuses propriétés de la Galactina, car les enfants la prennent avec grand plaisir et s'en trouvent à merveille, ils se développent très bien intellectuellement et physiquement et dépassent à ce *point de vue les enfants du même âge.* En outre les dents poussent plus facilement et avec moins de douleurs. Ce sont là des facteurs qui font recommander à tous égards votre remarquable produit.

Voilà ce que nous écrit Mme St. à Neuchâtel. Elle insiste sur le fait que les excellents résultats enregistrés n'ont pas été obtenus à l'aide d'une farine quelconque, mais bien de la

Farine lactée Galactina

Ce n'est donc pas la même chose de donner à votre enfant de la Galactina ou n'importe quelle autre farine, car la Galactina n'est pas à comparer avec une seule des farines lactées qui, pour tenter de l'imiter, ont surgi de toutes parts. La Galactina est un aliment préparé suivant un procédé spécial avec des matières premières de qualité parfaite, et qui dépasse largement, tant comme efficacité que comme excellence, tous les produits plus ou moins similaires. Demandez bien le nom « Galactina » et méfiez-vous des substitutions intéressées. Fr. 1.30 la boîte. En vente partout.

SALLE DE LA GRENETTE

Vendredi 27 octobre 1911, à 8 ½ heures du soir

RÉCITAL

DONNÉ PAR

Madame ELINE BIARGA

avec le précieux concours de

Monsieur WILLY COLLIN

Chef d'orchestre du Théâtre municipal de Berne

PRIX DES PLACES

Réservées, 3 fr. — Premières numérotées, 2 fr. — Secondes, 1 fr.

Location au magasin de musique, 29, rue de Lausanne

TIR D'ARTILLERIE

Vu le brouillard prolongé de ces jours, le tir annoncé pour mercredi 25 octobre n'aura pas lieu de 7 heures du matin à *midi comme* il a été publié, mais de 10 heures du matin à 3 heures du soir.

Le commandant de l'artillerie à pied,
Ecole de recrues,
Colonel de WATTEVILLE.

Café du Simplon

(PETIT CASINO)

Dimanche 22 octobre, dès 3 heures

VARIÉTÉS-CONCERT

AUX ARCADES

L'atelier de reliures est nouvellement installé à neuf. Vu l'installation moderne, je puis dès ce jour livrer promptement un travail soigné, à *prix modéré.*

Cartonnage en tous genres. Spécialité pour registres.

Reliure garantie solide et durable

Grand choix de baguettes pour encadrement dernière nouveauté. Prix modéré et travail soigné.

Vente de glaces de toutes grandeurs et styles. Prix de fabrique.

N. 5.75 TÉLÉPHONE N. 5.75

Se recommande.

E. Ramstein-Aebischer.

EXTRAORDINAIRE

Tout renchérit, sauf

le Café amélioré

HINDERER

Ménagères, demandez à votre épicier

LE CAFÉ AMÉLIORÉ

RÉGALA qualité supérieure
EX-KI qualité surfine de

HINDERER FRÈRES, à YVERDON

Seuls concessionnaires pour la Suisse romande du brevet « Thum ». 4853

VIENT DE PARAITRE

L'ART DE LA SPÉCULATION

Guide du spéculateur pour 1911

MOYENS INFAILLIBLES DE GAGNER EN BOURSE

Envoi gratuit sur demande

S'adresser à *Brown, Saville et Brother*
83, New Oxford Street, **Londres**

Salon de Coiffure

Mme KIEFFER, coiffeuse à **Lausanne,** annonce aux **dames de Fribourg** qu'elle vient de transférer son domicile, Grand'Rue, 31, au 1er étage.

SALON MODERNE

Travail soigné, Schampoing antiseptique, Ondulations, Postiches, Teinture.

Séchoir électrique. H 4824 F 4798

ARGENTURE ET DORURE

Objets d'art, bijouterie, services de table

NICKELAGE

extra fort pour instruments de chirurgie, de musique, art d'automobiles, vélos, etc.

Cuivrage, laitonnage, étamage
oxydation, polissage et réparations

NOS MÉTAUX PRÉCIEUX SONT EXEMPTS DE TOUT ALLIAGE

Prix spéciaux pour fabriques et maîtres d'état

USINE DE GALVANOPLASTIE

Fribourg (Suisse)

Installation moderne

A. BUNTSCHU & Cie

A vendre ou à louer

On offre à vendre ou à louer, à Bulle, un beau domaine de 28 poses de terrain de 1re qualité, avec bâtiment d'habitation indépendant de celui de la ferme et comprenant deux beaux logements, le tout récemment construit à neuf, fontaine intarissable et grand verger en plein rapport. 4864

S'adresser à **Mme Vve Alphonse Demierre** ou à **M. L. Monnod,** *officier d'état civil,* **à Bulle.**

Nouveau !

Marque de fabrique

« Croix-Etoile »

Potage MAGGI à la Reine

en rouleaux de 6 tablettes, la tablette pour 2 bonnes assiettes 10 cent.

Excellent potage très nourrissant et savoureux !

Banque Cantonale
fribourgeoise

près de la Poste **Fribourg** *près de la Poste*

Nous accordons en tout temps :

Crédits en compte courant

garantis par cautionnement, nantissement de titres ou hypothèque (gardance de dam) ou police d'assurance sur la vie.

Avances de fonds sur billets

Conditions favorables.

Agences : Bulle, Châtel-St-Denis, Châtres, Estavayer et Morat

---

GRANDS MAGASINS DU

LOUVRE

PARIS — *Tout plus élégant et meilleur marché que partout ailleurs* — PARIS

SAISON D'HIVER

Les **Grands Magasins du Louvre** de Paris ont l'honneur d'informer leur clientèle **suisse** que le catalogue complet vient de paraître.

Il sera envoyé par la poste et **FRANCO.** Toutes les personnes n'ayant pas reçu ce catalogue sont priées d'en faire la demande, par lettre affranchie, à

Monsieur le Directeur des Grands Magasins du Louvre

A PARIS

Toutes les commandes sont expédiées contre remboursement **franco de port** jusqu'à **Bâle** ou **Genève.** Les envois de **25** francs et au-dessus sont expédiés **franco de port et de douane,** dans toute la **Suisse** moyennant 5 % ajoutés au montant de la facture, sauf pour les exceptions indiquées à notre catalogue. H 5995 X 4840

Nous appliquons nos forfaits d'office. Nous prions nos clients qui voudraient se charger eux-mêmes des opérations de douane, de vouloir bien nous le spécifier lors de chaque commande.

Les articles lourds et encombrants sont expédiés **franco de port** *jusqu'à la frontière française.*

Grandes mises de bétail et chédail

Pour cause de partage, les frères Cochard, fermiers à Villars-sur-Marly (Pierrafortscha, près Fribourg), exposeront à vendre, en mises publiques, les **mardi 7 et mercredi 8 novembre, dès 10 heures du jour :** 4854-1719

43 vaches laitières, portantes; des taures et des génisses portantes ; 10 veaux de l'année, ainsi que tout le train de campagne.

Pour les exposants : **J.-B. Dousse, greffier.**

LES MALADIES DE LA PEAU

ECZÉMA, DARTRES, ACNÉ, ROUGEURS, BOUTONS, sont **radicalement guéries par la merveilleuse**

POMMADE HAAS

le pot fr. 2.50

Dépôts : FRIBOURG : Pharmacies **Cuony** et **Bourgknecht.** — BULLE : Pharmacie **Barras.** — CHATEL SAINT DENIS : Pharmacie **Jambe.** — ROMONT : Pharmacie **Robadey.** — MORAT : Pharmacie **Golliez.** — ESTAVAYER LE LAC : Pharmacie **G. Bullet.** 4638

LOCARNO

Pour Ecclésiastiques

Prêtre qui désirerait passer l'hiver dans climat doux et apprendre en même temps la langue italienne, trouverait

bonne pension de famille

chez **M. R. Canonico Tranquillino Quadri, Locarno.**

On **désire placer en apprentissage** *dans une maison* de commerce de la Suisse française, dans famille catholique

UN JEUNE HOMME

intelligent, de 18 ans, ayant fréquenté pendant 3 ans l'école secondaire, et connaissant passablement la langue française.

S'adresser sous H 4736 F, à *Haasenstein & Vogler, Fribourg.*

A remettre

location de villa, 10-14 pièces, chauffage central, jardin d'agrément, belle vue, 5 minutes du tram. Entrée à volonté.

Pour tous renseignements, s'adresser au bureau RYSER & THALMANN, Fribourg.

Bandages herniaires

Grand choix de **bandages élastiques,** dern. nouveauté, très pratiques, plus avantageux et **infiniment meilleur marché** que ceux vendus jusqu'à ce jour. **Bandages à ressorts,** dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, ou s'il faut un double et moyennant les mesures, j'envoie sur commande. 4016-1434

Discrétion absolue chez **F. Germond,** *Selleria.* **Payerne.**

CAFÉ-BOULANGERIE

à vendre

Samedi 11 novembre prochain, à 2 heures après midi, **M. J. Begert** exposera en vente, à son domicile, pour cause de changement de commerce, **le Café de la Chavanne, à**

Oron-le-Châtel

L'immeuble comprend café, boulangerie, magasin, abattoir, grange, écuries et toutes dépendances. — Situation exceptionnelle sur grand'route très fréquentée, à la frontière fribourgeoise. — Affaire assurée à preneur actif et intelligent.

S'adres. au **notaire Gilliéron, à Oron-la-Ville.**

On demande à louer

Ménage tranquille demande, pour la fin de l'année, dans le quartier du Bourg, **un appartement** confortable de 3 chambres et cuisine.

Adresser les offres sous chiffres H 4849 F, à l'agence de publicité *Haasenstein et Vogler, Fribourg.* 4818

L'Almanach catholique

DE LA SUISSE FRANÇAISE

pour 1912

Prix : 30 cent. ; franco, 35 cent.

En vente à la Librairie catholique, 130, Place St-Nicolas et à l'Imprimerie St-Paul, Avenue de Pérolles, Fribourg.

ET DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

OU ALLER DEMAIN ?

J'irai d'abord faire l'emplette
D'un bel habit, chic, bien taillé ;
Et pour que rien je ne regrette,
Où donc me faudrait-il aller ?

J'ai lu dans maints journaux des offres
Dont je ne me rappelle plus,
Tant il y a des mots et des choses,
Et des chiffres même en surplus.
Tout cela n'est pas clair, pour moi,
Et puis, pourquoi tout ce dédale
De prix, de rayons, de fils droits,
Ou de fils en diagonale ?...
C'est inutile ! Kröner-Naphtaly
A seul vraiment compris la chose :
Tous ses complets au même prix !
A la bonne heure ! Je suppose
Que tout le monde est comme moi
Et que de beaucoup l'on préfère
N'avoir qu'à s'occuper du choix,
Sans souci du prix qu'on peut faire !

J'irai donc vite faire emplette
D'un beau complet, chic, bien taillé,
Et pour que rien je ne regrette,
Chez **Kröner-Naphtaly** je veux aller.

Fribourg, Rue de Romont, 22.

Fille de cuisine

est demandée. Bons gages. S'adresser à **Mme Perretti,** *Boul., Grancy, 51,* **Lausanne.**

Une sommelière

demande place dans un bon établissement. 4836

S'adr. à **M. Stadelmann,** *Beauregard 13.*

ON DEMANDE
bon ouvrier cartonnier

bien rétribué. 4762

Offres sous chiffres H 515 L, à Haasenstein & Vogler, Lausanne.

MONTREUX
Eau minérale
ALCALINE

Indiquée dans les maladies de l'ESTOMAC, du FOIE, des REINS et de la VESSIE.

Dans tous les Hôtels, Restaurants & Pharmacies

Café-Restaurant de Beauregard

GRAND CONCERT

Orchestre VISONI au complet

Samedi, dès 8 h. du soir

Dimanche, à 3 heures et à 8 heures du soir

ENTRÉE LIBRE

Broderies de Saint-Gall

Mme DAGUET, au Théâtre, *rue des Bouchers, 116,* avise son honorable clientèle que, pour cause de manque de place et à l'occasion des fêtes, elle vend avec grand rabais un stock de **broderies de Saint-Gall** en pièces et coupons, pour lingerie, ainsi qu'un grand choix de robes, blouses, cache-corsets, cols d'enfants, jupons blancs.

F. MOLLET

chirurgien-dentiste

Ancien élève de l'Ecole dentaire de Genève
Diplômé de l'Ecole dentaire de Paris

A OUVERT SON CABINET A **FRIBOURG**

9, Avenue de la Gare, enface de Terminus-Hôtel

Soins de la bouche et des dents
Travaux modernes avec insensibilisation
Inlays, Porcelaines, Bridges, Couronnes, Aurifications
Obturations
Pose de dents artificielles, transformations et réparations d'appareils. Redressements
Extractions selon les procédés nouveaux. Anesthésie

Consultations tous les jours, de 9 à 12 h. et de 2 à 5 heures

TÉLÉPHONE 5.72

BECKOLIN

encaustique liquide pour parquets, meubles et linoléums. Surpasse comme effet et propreté tout produit similaire. En vente dans les bons magasins à fr. 1. —, 1. 50 et 2. 50.

Fabricant : **BECH-KŒLLER, à Kriens**

Dépôts à

Fribourg :	Droguerie Lapp, Place Saint-Nicolas.
	Epicerie Guidi Richard, rue de Lausanne, 14.
	» Conus, rue de Lausanne, 62.
	» Georges Clément, Grand'Rue.
	» Zavalonne-Sallin, 4, r. de l'Industrie.
	» A. Beggi, Avenue de Pérolles.
	» Joseph Miserez, nég., Beauregard.
Bulle :	» Mme Le Treyvaud, Grand'Rue.
	» Beaud Ruffieux.
Romont :	» Cattin Volery.
Estavayer-le-Lac :	» Alfred Bourqui.
Morat :	» Mme Vve Eicher.
Châtel-St-Denis :	Pharmacie E. Jambé.
	» Jean Philippini.
Montbovon :	» L. Schmidt.

EN VENTE PARTOUT.

Représentant et dépositaire pour la Suisse : **Willy Reichel, Zurich.** H 11820 F 2355

Le "Globin" donne à la chaussure un brillant éclatant et assouplit le cuir.

Globin — le meilleur produit pour la chaussure — Seul fabr.: Fritz Schulz jun. Aktiengesellschaft Leipzig — "Grand Prix" Exposition Universelle St Louis 1904

Tir à prix des 22 & 29 octobre

ORGANISÉ PAR LA SOCIÉTÉ DE CIVISIEZ

Cible Progrès. — Aux deux meilleures passes additionnées. Passe de 4 coups, 1 fr. — 12 prix en espèces.

Cible Bonheur. — Au coup le plus centré. — Passe de 4 coups, 1 fr. — Le 70 % de la recette réparti à tous les tireurs ayant fait 4 cartons.

Groupe de 3 tireurs. Inscription, 6 fr. — Répartition du 100 % de la recette. 4859

Couronne de laurier et couronne individuelle.

Le stand est ouvert à **10** heures du matin, avec interruption de midi à 2 heures.

Stand au Jura, à 15 min. de la ville

Carabines à disposition. **LE COMITÉ**

BANQUE POPULAIRE SUISSE

Capital versé et réserves : Fr. 65,000,000.—

Garde d'objets de valeur et de titres

en dépôts **ouverts** et **fermés.**

Location de casiers

de différentes dimensions, dans notre chambre d'acier. Fermeture personnelle du locataire. Tarif très réduit. Règlement à disposition.

Ordres de bourse

aux bourses suisses et étrangères aux meilleures conditions.

FRIBOURG : *Quartier Saint-Pierre.*

VOIR LES ÉTALAGES VOIR LES ÉTALAGES

Visitez tous

LA

Grande chapellerie et chemiserie

rue de Lausanne

MAISON SPÉCIALE D'ARTICLES POUR MESSIEURS

Nous recommandons particulièrement nos séries spéciales à

2.75 3.75 4.75

Tous nos articles sont marqués en chiffres connus

GRANDE CHAPELLERIE ET CHEMISERIE

Voir les étalages **Voir les étalages**